

ÉDITORIAL / OPINIONS / MONDE / POLITIQUE

Les Algériens se liguent contre la terreur islamiste



Gilles Toupin

envoyé spécial
ALGER

Vue de l'intérieur, la situation sécuritaire en Algérie est beaucoup moins dramatique que perçue sous la loupe des agences de presse étrangères. Tous — même les premiers visés par les coups de force islamistes (les journalistes et les opposants démocrates) — s'entendent pour dire que la dernière année a vu une nette tendance à l'amélioration de la situation sécuritaire. Pourtant, les horribles tueries des derniers jours perpétrées par les terroristes dans le train d'Oran, dans les banlieues d'Alger, dans la plaine de la Mitidja et du côté de Tlemcen pourraient faire craindre un retour de l'Algérie aux années de désordre qui ont fait rage de 1992 à 1995. Mais ils démontrent tout au plus que les islamistes décimés n'ont plus les moyens de s'attaquer aux forces de l'ordre et tentent, en ciblant uniquement des civils, d'attirer sur eux les réflecteurs médiatiques.

Ces attentats, notent les analystes ici, ont pour objectif évident de faire déraiper l'échéance référendaire du 28 novembre prochain sur l'amendement de la Constitution de 1989. Les méthodes sont toujours les mêmes ; on pose des bombes sur les places publiques et on égorge des femmes et des enfants avec la conviction de se retrouver un jour au paradis entourés de houris et de filles à gogo.

Les Algériens payent le prix fort mais ils résistent. Ils résistent, sans pour autant faire la folie de relâcher la garde, en affichant une fureur de vivre déconcertante. Ils ont la conviction que les barbares ne pourront infléchir la situation et que leur démesure trahit tout de l'état de désespoir dans lequel ils se trouvent. Les méthodes islamistes, et pour beaucoup leur cause, sont désormais condamnées par une population qui les honnit jusqu'au dernier.

Pendant ce temps, les rues d'Alger sont pleines, les femmes, dont très peu portent le hidjab, vaquent à leurs occupations sur les grandes artères et dans les marchés pourtant souvent ciblés par les tueurs du FIS. « En été, me dit un compagnon (appelons-le Kader), les plages sont bondées et les cafés dansants sont pleins à craquer. L'Algérien a envie de vivre. Et comme il est fataliste, il ne change pas trop ses habitudes. »

La vie continue

Sur la route moutonnaire qui mène de l'aéroport à Alger, qu'on appelle plus souvent l'autoroute, les barrages de la gendarmerie sont nombreux. Nous filons à vive allure. Devant, il y a un chauffeur et un gorille de la sécurité. Derrière, suit une autre voiture qui nous colle au pare-chocs avec deux hommes. C'est la corrida. Du cent vingt à l'heure, les feux de position qui clignotent en permanence, pas d'arrêt

aux barrages car un seul petit coup de tête de mon protecteur suffit pour franchir les chicanes. « Même seul, vous ne courez pas grand danger, dit Kader, en autant que vous n'alliez pas vous balader dans la Casbah, mais vous comprenez, nous ne prenons aucun risque avec la presse étrangère. Vous imaginez les manchettes dans les capitales si un journaliste de l'extérieur était assassiné chez nous ? »

Nous dépassons un cortège de voitures qui klaxonnent à qui mieux mieux. C'est un mariage. « Vous voyez, dit Kader, la vie continue ! »

L'Algérie ne s'est pas effondrée. Quatre ans après le début de la violence intégriste, l'État fonctionne toujours et les signes d'une reprise de contrôle de la situation interne sont bien évidents. Le pouvoir, qui peut se vanter d'avoir organisé une élection présidentielle à laquelle bien peu croyaient et qui prépare maintenant le référendum constitutionnel, ne s'est pas croisé les bras. L'Algérie est en pleine mutation économique, tentant par tous les moyens de réussir le pari du passage à l'économie de marché. Le grand obstacle, le grand empêchement de tourner en rond, l'explication à la frilosité des investissements dans le pays, dit le premier ministre Ahmed Ouyahia, lors d'une rencontre avec *La Presse*, c'est la survivance de quelques poches de terroristes. « Mais le terrorisme a perdu la bataille en Algérie, dit-il. Le nettoyage du terrain ? Nous le terminerons. Et il ne nous faudra pas plus de deux ou trois ans pour régler complètement le problème. »

La résistance

La résistance à la terreur s'est généralisée. Kader me raconte une histoire qui s'est passée dans son quartier. « Des terroristes ont forcé la porte d'un homme, ils se sont installés pour la nuit. L'homme s'est gagné leur confiance au fil des discussions et le matin ils l'ont laissé aller acheter le pain et le café. L'homme est revenu avec la milice. » La population est lasse de cette violence et elle s'est rangée du côté des autorités dans la lutte contre le terrorisme.

Tous les soirs, avant le bulletin d'information de 20 h, la télévision nationale présente des « patriotes », ces hommes qui se sont constitués en milice dans les villes et les villages pour résister aux groupes islamistes armés. Ils sont de plus en plus efficaces, même s'ils payent parfois de leur vie, et ils sont considérés comme des héros nationaux.

« Lorsque certains milieux à l'étranger dénoncent les dérapages inévitables des services de sécurité, mettant parfois ces derniers dans le même sac que les terroristes, » déclare Nacer Benhadjoudja, éditeur en chef du quotidien *Liberté*, « ils dédouanent les véritables assassins. C'est une attitude simpliste. L'État a pour mission d'assurer la sécurité des citoyens. Ça n'engage à rien de renvoyer les miliciens et les terroristes dos à dos. C'est une position confortable. Il faut savoir choisir son camp. »

Le prix fort

Longtemps accusé par une certaine presse française d'être « éradicatrice », la presse indépendante algérienne n'en a pas moins payé un prix fort : une soixante de journalistes assassinés depuis 1991 et



Les horribles tueries démontrent tout au plus que les islamistes décimés n'ont plus les moyens de s'attaquer aux forces de l'ordre et tentent, en ciblant uniquement des civils, d'attirer sur eux les réflecteurs médiatiques. Les méthodes sont toujours les mêmes ; on pose des bombes sur les places publiques et on égorge des femmes et des enfants avec la conviction de se retrouver un jour au paradis entourés de houris et de filles à gogo.

Les Algériens payent le prix fort mais ils résistent. Ils ont la conviction que les barbares ne pourront infléchir la situation et que leur démesure trahit tout de l'état de désespoir dans lequel ils se trouvent.



quelque trois cents d'entre eux, parmi les meilleurs, qui ont dû prendre le chemin de l'exil. C'est une véritable catastrophe pour la presse algérienne. « Ce sont les démocrates de ce pays, commente Nacer Benhadjoudja, qui sont éradiqués. Ceux qui portent une barbe et un kamis dans la rue peuvent sortir librement. Moi pas. »

Malgré l'amélioration de la situation générale, la vie des journalistes en ce pays n'a pas beaucoup changé. Ils ne vivent pas chez eux. Ils logent dans des lieux secrets, souvent misérables, gardés par la milice. Ils travaillent à l'étroit dans des locaux, comme c'est le cas à la Maison de la presse à Alger, qui sont de véritables bunkers. Ils passent des mois sans voir leurs familles. Mais ils n'en continuent pas moins de rendre compte avec une détermination admirable jour après jour de la vie nationale sous tous ses aspects. « Quand bien même vous voudriez être très critiques face à nous, nous déclarait le premier ministre algérien, vous ne pourriez jamais l'être autant que la presse algérienne. »

« Quand on a été privé de parole pendant si longtemps, dit M. Benhadjoudja, faut comprendre notre soif de s'exprimer. Il est même possible que nous ayons versé au début dans la folie par rapport au terrorisme. Nous avons peut-être participé, en tant que presse indépendante, à l'exaspération du phénomène. Aujourd'hui, nous avons la conviction que nous sommes là pour aider le pouvoir à en finir avec la terreur. De telle sorte qu'on sait maintenant qu'on ne peut manier n'importe comment l'information sécuritaire. Il y a un consensus dans la presse ici pour gérer cette information de façon à ce qu'elle n'entrave pas la lutte contre la terreur. Nous ne voulons pas être le haut-parleur du GIA. Notre objectif principal est de sauver la république, même s'il faut pour cela s'allier avec le diable. »

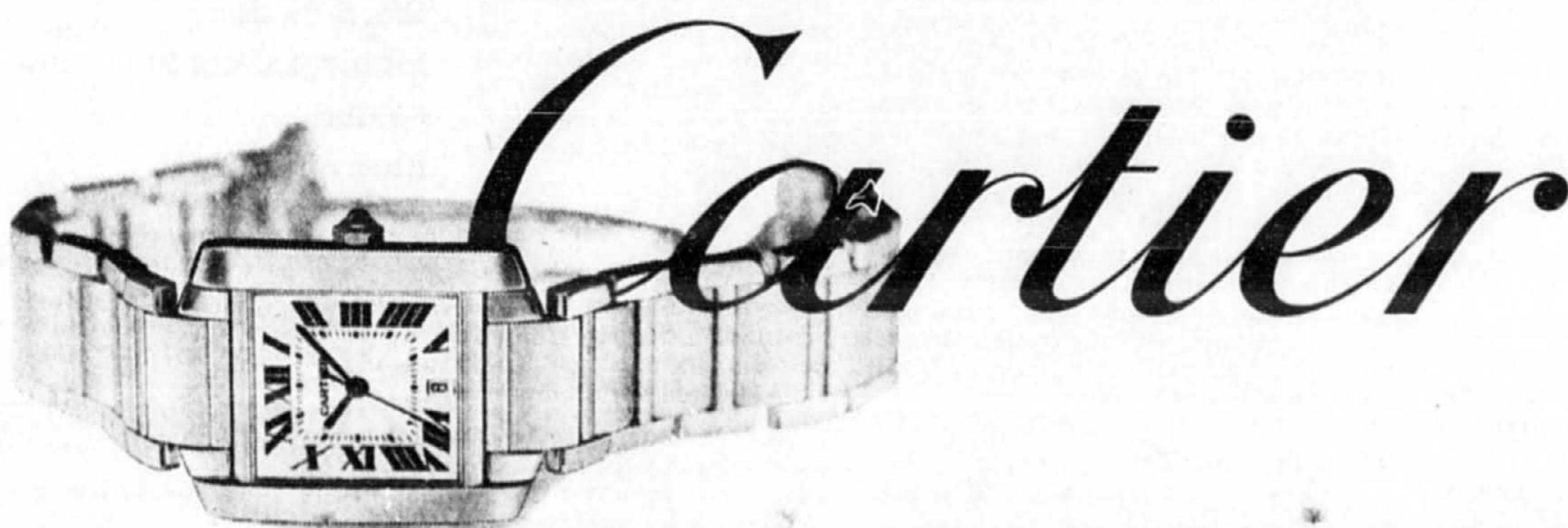
Le nouveau ministre des Finances algérien, M. Abdelkrim Harchaoui, considère que « les conditions de sécurité sont tout à fait maîtrisées et que les actes criminels en Algérie sont comparables à ce

qui se produit dans beaucoup de pays d'Europe. Il n'est pas de notre intérêt, dit-il, de faire venir des investisseurs étrangers et de les sacrifier ». Pour sa part, M. Ouyahia nous rappelait qu'en Espagne au mois d'août dix-sept attentats avaient été signalés. « Il n'y en a pas eu autant en Algérie », a-t-il dit.

Si la violence en Algérie est si médiatisée, « surmédiatisée », il est bien évident que c'est parce que la charge émotive qu'elle engendre est beaucoup plus dramatique qu'ailleurs ; elle se profile sur cet arrière-fond de l'islamisme qui fait inévitablement dresser les cheveux de l'Occident.

Ce reportage a été réalisé à la suite d'une invitation lancée à des journalistes des pays du Groupe des Sept par l'Agence algérienne de promotion et de suivi des investissements.

DEMAIN:
Le pari incertain du référendum



Montre Tank® Française®
Or massif 18 carats.
Mouvement automatique.
Nouvelle collection.



CHÂTEAU D'IVOIRE

Depuis 1978
2020 rue de la Montagne, Montréal - (514) 45-4651

Éditorial

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS
PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

ROGER D. LANDRY
PRÉSIDENT
ET ÉDITEUR

CLAUDE MASSON
ÉDITEUR ADJOINT

MARCEL DESJARDINS
DIRECTEUR DE L'INFORMATION
ALAIN DUBUC
EDITORIALISTE EN CHEF

Un parti pas comme les autres

Le congrès du PQ, en fin de semaine prochaine, risque fort de raviver de douloureux souvenirs chez beaucoup de vieux militants. On peut déjà, en effet, y prévoir de sérieux affrontements sur le dossier linguistique, les politiques sociales du gouvernement et la mise en veilleuse de son option souverainiste. Autant de sujets de friction qui, depuis sa première victoire électorale il y a vingt ans, ont jalonné l'histoire de ce parti décidément pas comme les autres.



Pierre Gravel

Ainsi, dans la plupart des cas, ce sont des revers importants et les affres de l'opposition qui, habituellement, provoquent de déchirantes remises en question, voire la contestation du leader. Au PQ, c'est presque toujours l'exercice du pouvoir qui a donné lieu aux plus vives tensions.

C'est à croire que les responsabilités gouvernementales et le besoin de composer avec la réalité exacerbent chez les militants les plus engagés la conscience du chemin encore à parcourir avant d'atteindre le but ultime. Un objectif qui, contrairement à celui qui motive les organisateurs des autres partis, ne se limite pas à gagner les élections, mais plutôt à mettre ce pouvoir au service de la « cause ». D'où la grogne et les velléités de mutinerie quand les élus semblent s'éloigner de la pureté doctrinale.

René Lévesque a lui-même goûté à cette médecine, au congrès de décembre 1981. Les délégués, ulcérés par la

défaite référendaire de 1980, y avaient alors décidé, malgré ses protestations, qu'une simple victoire électorale devrait, dans l'avenir, donner le feu vert à l'enclenchement du processus d'accession à l'indépendance. Sans même que ce projet soit nécessairement lié à la promesse de partenariat économique avec le reste du Canada. C'était le rejet de l'obligatoire trait-d'union entre souveraineté et association, que le fondateur du PQ avait toujours âprement défendu.

Par un curieux hasard, cette rude offensive des « purs et durs » s'inscrivait, comme aujourd'hui, sur un fond de crise économique où se profilaient déjà des affrontements avec les fonctionnaires auxquels l'État se préparait à imposer des sacrifices. Et sur un plan plus anecdotique, dans le cadre d'un congrès qui venait tout juste, à la profonde colère de M. Lévesque, de rendre un vibrant hommage à Paul Rose, du FLQ. Or, il se trouve que ce dernier, lors de la Crise d'octobre, avait été hébergé par un certain Richard Therrien, dont la récente nomination comme juge met maintenant le gouvernement Bouchard dans l'eau bouillante...!

Ce genre de collision frontale entre un chef de parti devenu premier ministre et ses militants les plus engagés met en relief une des caractéristiques du PQ : la capacité de faire travailler ensemble des gens de tendances souvent opposées, qui acceptent de mettre provisoirement en veilleuse leurs divergences d'opinions au nom d'un idéal qui transcende leurs intérêts immédiats. C'est peut-être ce qui les amène à se serrer plus facilement les coudes dans l'opposition, alors que la victoire redonne à chacun l'envie de faire prévaloir enfin son point de vue. Quitte, au

besoin, à ne pas tenir compte de la réalité pour la rendre plus facilement compatible avec son rêve.

Dans un parti dont les diverses instances sont fort actives et où, beaucoup moins qu'ailleurs, les militants ne sont pas réduits au rôle de machine à gagner les élections, ces tiraillements sont évidemment souvent douloureux.

Tant que le PQ sera à la poursuite d'un rêve qui s'estompe toujours lorsqu'il semble à portée de la main, il sera difficile à diriger.

Mais ils ont aussi toujours été un aiguillon qui a empêché les élus de s'endormir sur leurs lauriers en leur rappelant systématiquement toutes leurs promesses. C'est une pression additionnelle qui n'a sans doute pas été étrangère à l'adoption de plusieurs lois importantes — financement des partis politiques, assurance-automobile, unilinguisme français, zonage agricole, etc. — qui ont été la marque de commerce du gouvernement Lévesque.

On verra la semaine prochaine comment Lucien Bouchard arrivera à s'accommoder d'un parti aussi turbulent. Ce qui est certain, par contre, c'est que tant que le PQ sera à la poursuite d'un rêve qui s'estompe toujours lorsqu'il semble à portée de la main, il sera difficile à diriger. Mince consolation pour son chef actuel, ce sera probablement encore plus compliqué si jamais son grand projet se réalise.

Langue, ridicule et mesquinerie

La ministre responsable de la langue, Mme Louise Beaudoin, annonçait jeudi de nouvelles mesures d'affirmation du visage français de son gouvernement : finis les dépliants en anglais, finies les conversations en anglais entre un fonctionnaire et une entreprise, voici le temps des boîtes vocales unilingues et des permissions que devront quémander les fonctionnaires pour leurs allocutions dans une langue autre que le français.



Alain Dubuc

Ces nouvelles mesures ont été dévoilées une semaine avant le Congrès national du Parti québécois, où le premier ministre Bouchard devra affronter les radicaux de son parti dans le dossier linguistique. Ce n'est évidemment pas un hasard. La manœuvre, partisane, est d'une étonnante grossièreté.

En soi, l'expérience du dernier quart de siècle a montré que le Québec a eu besoin de ses lois linguistiques pour assurer la protection et l'épanouissement du français. Mais

ces mesures comportent des coûts sociaux, politiques et économiques, elles ont des impacts négatifs, elles soulèvent des questions d'éthique qui incitent à la prudence et doivent amener les gouvernements à imposer des règles seulement quand ils peuvent en démontrer le caractère essentiel.

Or, le gros des nouvelles mesures consiste à lutter contre un problème qui n'existe pas : la « bilinguisation rampante du secteur public québécois ». Sur quelle planète vit la ministre ? Où est la bilinguisation ? Et surtout, où est la menace ?

En s'attaquant à ce moulin à vent, on lance une bataille symbolique visant à réaffirmer le caractère français de l'État québécois. Au nom d'une théorie bien enracinée selon laquelle il faut un coup de barre de temps en temps pour lutter contre l'impression que pourraient avoir les anglophones et les allophones qu'il y a un relâchement sur le front linguistique. Honnêtement, avec le PQ au pouvoir, presque certain de sa réélection, qui pense déjà à son prochain référendum, y a-t-il vraiment un non-francophone qui peut sérieusement croire qu'il y a un retour en arrière au plan linguistique ?

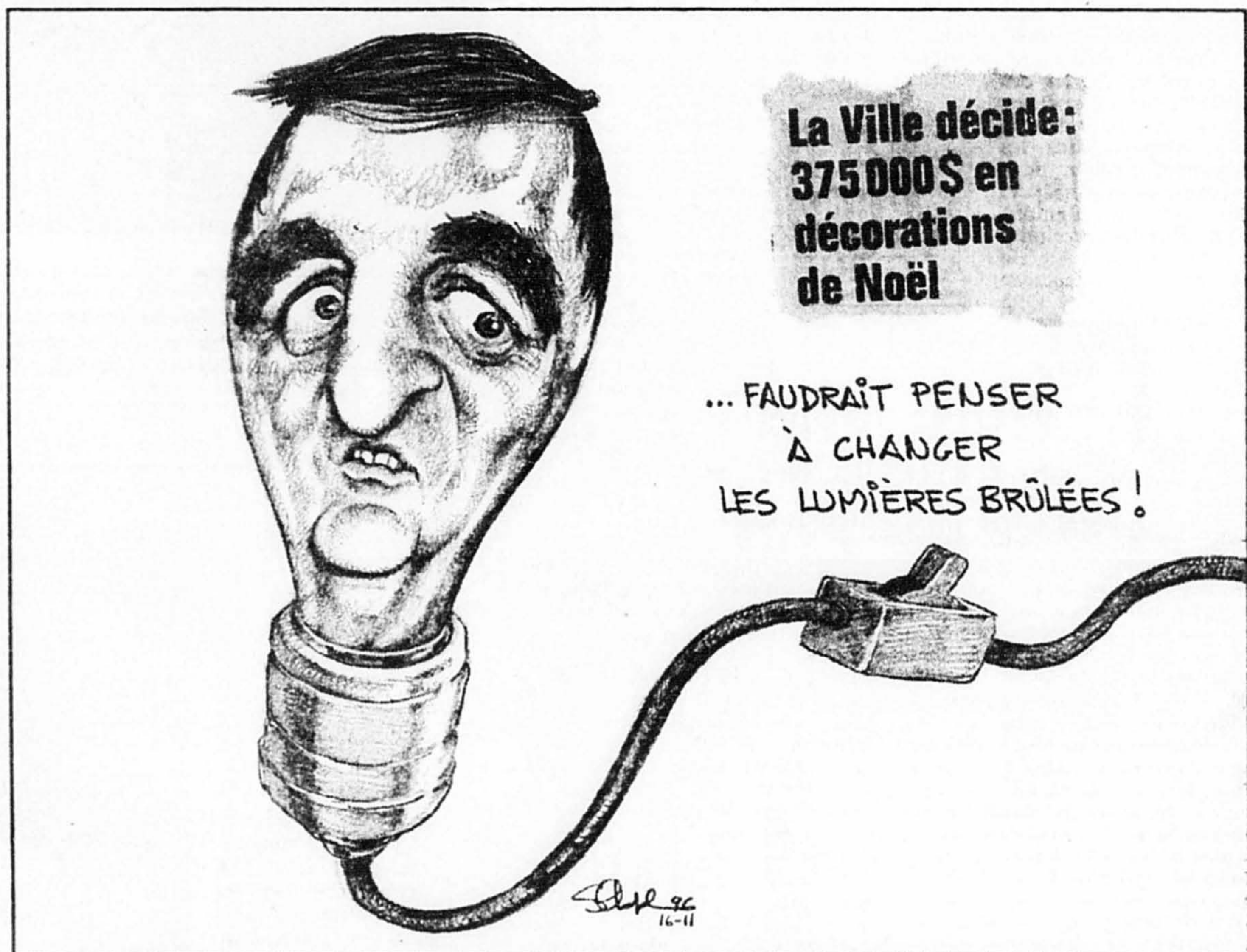
Et voilà pourquoi la série de mesures que nous propose la ministre Beaudoin sont si creuses, sublime rencontre du dogmatisme politique et de l'aveuglement bureaucratique. Certaines sont ridicules, comme cette importante victoire morale que nous, francophones, remportons, en forçant les autres à attendre, au téléphone, le fatidique « for english, press one ». D'autres sont vexatoires. En obligeant les citoyens non francophones à multiplier les démarches pour obtenir des dépliants en anglais, on ne fait rien d'autre que d'écoeurer le monde.

Quant aux mesures qui forceront les fonctionnaires à parler français aux entreprises québécoises, ou les permissions qu'il leur faudra pour prendre la parole dans une langue autre que le français, c'est le genre de dérapage qui fera le tour du monde, qui fera les choux gras des détracteurs de la métropole et qui contribuera à renforcer son image de paradis du « tétage » bureaucratique et de capitale du repli sur soi.

Le premier ministre Bouchard a déjà oublié son Sommet d'il y a deux semaines, où les discussions sur Montréal et la langue menaient à conclure que, sans remettre en cause la loi 101, il fallait faire preuve de bon sens et de discernement pour que le fait français ne nuise pas à la croissance de la métropole et à sa vocation internationale.

Parce que le Congrès du PQ s'en vient, le gouvernement péquiste change de discours, montrant du même coup à quel point Lucien Bouchard et son équipe ont sombré dans la culture du vidéoclip, incapables de maintenir une direction et une échelle de priorités pendant un mois de temps.

Les mesures annoncées par Mme Beaudoin sont gênantes. Comme toutes les initiatives où la défense de la langue devient prétexte à la petitesse et à la mesquinerie.



DROITS RÉSERVÉS

LA PRESSE ET VOUS

Le quotidien le plus lu le samedi

Abonnés, lecteurs d'occasion, annonceurs, vous avez entre les mains l'édition du samedi du quotidien qui compte le plus grand nombre de lecteurs dans la grande région de Montréal. Ce n'est pas là un message publicitaire, une promotion-maison en faveur de *La Presse*. C'est la réalité, basée sur des données scientifiques reconnues et approuvées par l'industrie des quotidiens, par les agences de publicité et par les responsables des médias.

En effet, *La Presse* du samedi compte 681 000 lecteurs de 18 ans et plus ou 26,3 % du lectorat dans la région métropolitaine, telle que définie pour le recensement fédéral. Ces données proviennent de l'analyse comparative des divers quotidiens effectuée par PMB 96 (*Print Measurement Bureau*), le chef de file canadien dans la recherche média.

Pour tous les quotidiens, tant au Québec que partout au Canada, l'édition du samedi est de loin l'édition la plus importante des sept jours de publication. Aux États-Unis, c'est l'édition du dimanche qui domine.

Profil des lecteurs

La Presse est un quotidien choyé, privilégié par la qualité de son lectorat. L'étude PMB sur les quotidiens du

Québec est remplie de données et de statistiques sur le profil des lecteurs et sur leurs habitudes de vie. PMB nous apprend de bien belles choses sur qui sont et ce que sont les lecteurs de *La Presse*.

Pour les Montréalais francophones, le journal que vous avez entre les mains est lu par 47,4 % d'hommes et 52,7 % de femmes, ce qui est presque identique à la population de la grande région de Montréal de 18 ans et plus, qui est composée de 48,2 % d'hommes et de 51,8 % de femmes.

Tout près de 40 % de nos lecteurs ont obtenu un diplôme universitaire et même davantage, alors que, dans la population en général, le pourcentage des diplômés universitaires dépasse à peine 20 %. Nos lecteurs ont fini leurs études collégiales à 36,9 %, alors que 28,2 % ont fait de même dans la population en général.

Plus de 53 % de nos lecteurs ont un revenu personnel au-delà de 30 000 \$.

Le revenu familial — le couple qui travaille — dépasse 75 000 \$ chez 37 % de nos lecteurs en comparaison de 22 % dans la population en général.

Tant le samedi et le dimanche que sur semaine, le profil des lecteurs de *La Presse* par rapport à la population en général est de loin supérieur et favorable, notamment pour les annonceurs

susceptibles d'y trouver une catégorie privilégiée d'acheteurs.

L'étude PMB, qui vient tout juste d'être rendue publique, contient une panoplie de données sur les habitudes des lecteurs face à plus de 1 000 produits, marques et services reliés à la consommation.

PMB jouit d'une expérience considérable et reconnue dans le domaine de la recherche sur les imprimés au Canada.

L'étude, réalisée cette année, a été effectuée auprès de sept marchés au Québec. 6 400 répondants ont été sélectionnés pour cette vaste étude, dont 2 500 à Montréal, 1 100 à Québec, 600 à Chicoutimi, Sherbrooke, Trois-Rivières et 500 à Granby.

Totalement branché
Depuis la rentrée d'automne, *La Presse* a mis l'accent sur l'informatique par ses pages quotidiennes *Cyberpresse* et sa page hebdomadaire du vendredi.

Dans cette édition, vous trouverez un cahier spécial de 12 pages intitulé *Cyberspécial*, conçu et réalisé sous la direction de M. Marc Doré, adjoint au directeur de l'information.

Pour les habitués comme pour les non-initiés, c'est vraiment à lire. J'en ai moi-même appris beaucoup.

Bonne lecture!
Claude MASSON
Éditeur adjoint

La Ville décide:
375 000\$ en
décorations
de Noël

... FAUDRAIT PENSER
À CHANGER
LES LUMIÈRES BRÛLÉES!

La Presse du samedi compte 681 000 lecteurs de 18 ans et plus ou 26,3 % du lectorat dans la région métropolitaine.

Les Grands Lacs ou le nid de guêpes

PARIS — Dans *Le Monde*, le géographe Dominique Franche, spécialiste du Rwanda, explique que les Tutsis et les Hutus, dont la guerre fratricide s'est étendue à l'ensemble de la région des Grands Lacs, déstabilisant le plus grand pays d'Afrique centrale, sont une seule et même ethnique.

Les deux peuples ont en commun la langue et la religion. Ils vivent depuis des siècles imbriqués sur le même territoire. Même les différences morphologiques (taille, forme du nez, etc.) seraient illusoires, ayant été recensées au tournant du siècle par des anthropologues européens qui avaient comparé les agriculteurs hutus à la noblesse tutsie en oubliant les Tutsis « ordinaires ».

Même le schéma d'oppression historique — la domination de la minorité tutsie sur les Hutus — aurait été inventé, ou magnifié, par les colonisateurs européens, dont la version s'imposa facilement dans un pays sans histoire écrite.

Dominique Franche préfère parler de « communautés » — plus précisément, de « communautés de la peur, manipulées par des élites qui se battent pour le pouvoir ». Plus que d'une haine millénaire, il s'agirait d'une lutte pour un enjeu économique amplifié par une croissance démographique galopante.

« Au Rwanda et au Burundi, dit-il, vit la population la plus dense d'Afrique noire. Et c'est une population purement agricole, qui a donc besoin de terres. En vertu d'une idéologie ruralisante, on n'y a développé ni industrie, ni services. En outre, le clergé, extrêmement puissant, lutte de toutes ses forces contre le contrôle des naissances. »

Si cette analyse est exacte, les grands émois humanitaires du Vatican, à propos du calvaire des réfugiés hutus du Zaïre, seraient à placer dans la même catégorie que ceux de la France, qui a réclamé à cor et à cri l'intervention militaire internationale qui se prépare actuellement.

Voilà deux grandes puissances. L'une spirituelle, l'autre politique, qui versent aujourd'hui d'abondantes larmes de crocodile sur une situation qu'elles ont largement contribué à bâtir — le Vatican avec ses croisades contre la limitation des naissances, croisades qui ne marchent plus, justement, que dans les pays pauvres et illettrés, et la France avec son intervention ratée de 1994 et son amical soutien au président Mobutu, ce despote dont la fortune accumulée en trente ans de pouvoir est évaluée à plus de dix milliards de dollars, sans compter la dizaine de luxueuses résidences qu'il possède un peu partout, de Bruxelles à Venise en passant par la Côte d'Azur — là où, justement, il se reposait ces derniers jours pendant que son pays s'enfonçait dans l'enfer.

Tant les Tutsis, dont le génocide fut vite oublié par l'Occident, et les Zaïrois écrasés par le régime Mobutu et les exactions de son armée de bandits, ne s'y sont pas trompés, qui ont promis de tirer sur les Français qui oseraient se pointer dans la région. Car finalement, la crise non résolue du Rwanda s'est étendue au Zaïre, et c'est toute la région qui est en train de se fractionner selon des lignes « ethniques », Tutsis rwandais et Tutsis zaïrois alliés contre les milices hutues soutenues par l'armée en déroute du gouvernement zaïrois — avec, pris dans la tourmente, des milliers de réfugiés hutus présumés innocents.

On sait, depuis la tragique saga des camps palestiniens, ces gîtes temporaires devenus permanents, que les camps de réfugiés peuvent devenir d'effroyables poudrières. Ceux qui poussent au Zaïre dépassent tout par



Lysiane GAGNON

l'horreur et la dimension. La communauté internationale et les organisations humanitaires, dont au premier chef le Haut Commissariat pour les Réfugiés des Nations unies, devront faire leur examen de conscience, tant il est vrai que nul, en haut lieu, n'ignorait que les milices hutues avaient pris le contrôle des camps, tenant les réfugiés en otages, détournant l'aide humanitaire à leur profit, et remettant en marche la machine de guerre contre le gouvernement tutsi de Kigali.

Compte tenu des milliers d'êtres humains qui sont en train de mourir de faim au Zaïre, on ne peut qu'approuver l'envoi d'une expédition internationale. On peut quand même se demander ce que donnera une intervention purement humanitaire dans un contexte aussi pourri. Sans compter qu'il y a tout lieu de craindre que l'intrusion de l'Occident ne provoque, dans ce nid de guêpes, de nouvelles causes d'affrontement.

Les civils zaïrois, dont les villes ont été ruinées et pillées, sont déjà furieux à l'idée que toute cette manne ne sera dirigée que vers les réfugiés. Il est douteux que Kigali et ses alliés zaïrois abandonnent les sites qu'ils viennent de gagner par les armes, et également douteux que les milices hutues, armées jusqu'aux dents et qui n'ont rien à perdre, laissent tomber leur emprise sur les réfugiés. Enfin, les rebelles de tout poil qui s'agitent sur le terrain, souvent ivres ou à peine sortis de l'adolescence, donnent déjà à l'aventure des airs de Somalie.

Même la coordination des efforts s'avère aléatoire. Les Américains tiennent à ce que leurs troupes, qui resteront prudemment à l'écart des situations dangereuses, ne répon-

dent qu'à l'officier américain, même si c'est le Canadien Maurice Baril qui est en principe le chef des opérations. La participation des anciens colonisateurs français et belges étant obligatoirement discrète, et celle des autres pays étant fort mince en termes d'hommes et d'équipement, qui donc servira de chair à canon dans les missions les plus risquées ?

On voit bien que l'opération rehaussera l'image amochée de l'armée canadienne, tout en servant les intérêts politiques du gouvernement Chrétien; mais au Canada comme aux USA, l'opinion publique passera vite de l'apitoiement à l'indignation si les soldats canadiens deviennent à leur tour victimes de ce conflit qui est aussi lointain qu'inextricable.

Il apparaît clair que l'opération militaire s'en tiendra au plus bas commun dénominateur (ouvrir la voie aux convois d'aide humanitaire) sans aller à la racine des problèmes. On n'essaiera pas de désarmer les extrémistes qui encadrent les réfugiés. D'ailleurs, comment pourrait-on, dans ces marées humaines, séparer les militants des réfugiés ? On ne forcera pas non plus les réfugiés à retourner au Rwanda, ce qui serait peut-être un vague début de solution... Encore qu'un retour massif des Hutus risquerait de provoquer d'autres règlements de comptes sanglants.

Faudrait-il souhaiter le maintien du régime Mobutu comme un « moindre mal », ou encourager la chute de ce régime corrompu jusqu'à l'os, quitte à ce que le Zaïre sombre dans l'anarchie ? Faudrait-il tenir aux frontières existantes, ou promouvoir la formation d'un Hutuland et d'un Tutsiland, quitte à précipiter toute l'Afrique noire dans une atroce redefinition des frontières héritées des empires coloniaux ? Personne ne semble entrevoir de solution — même pas sur papier. Voilà bien le signe entre tous de la désespérance absolue.

Le miroir du vide

Le site Web d'Information Canada montre bien que la notion de société distincte ne repose que sur du vent



Chantal Hébert
du bureau de La Presse
OTTAWA

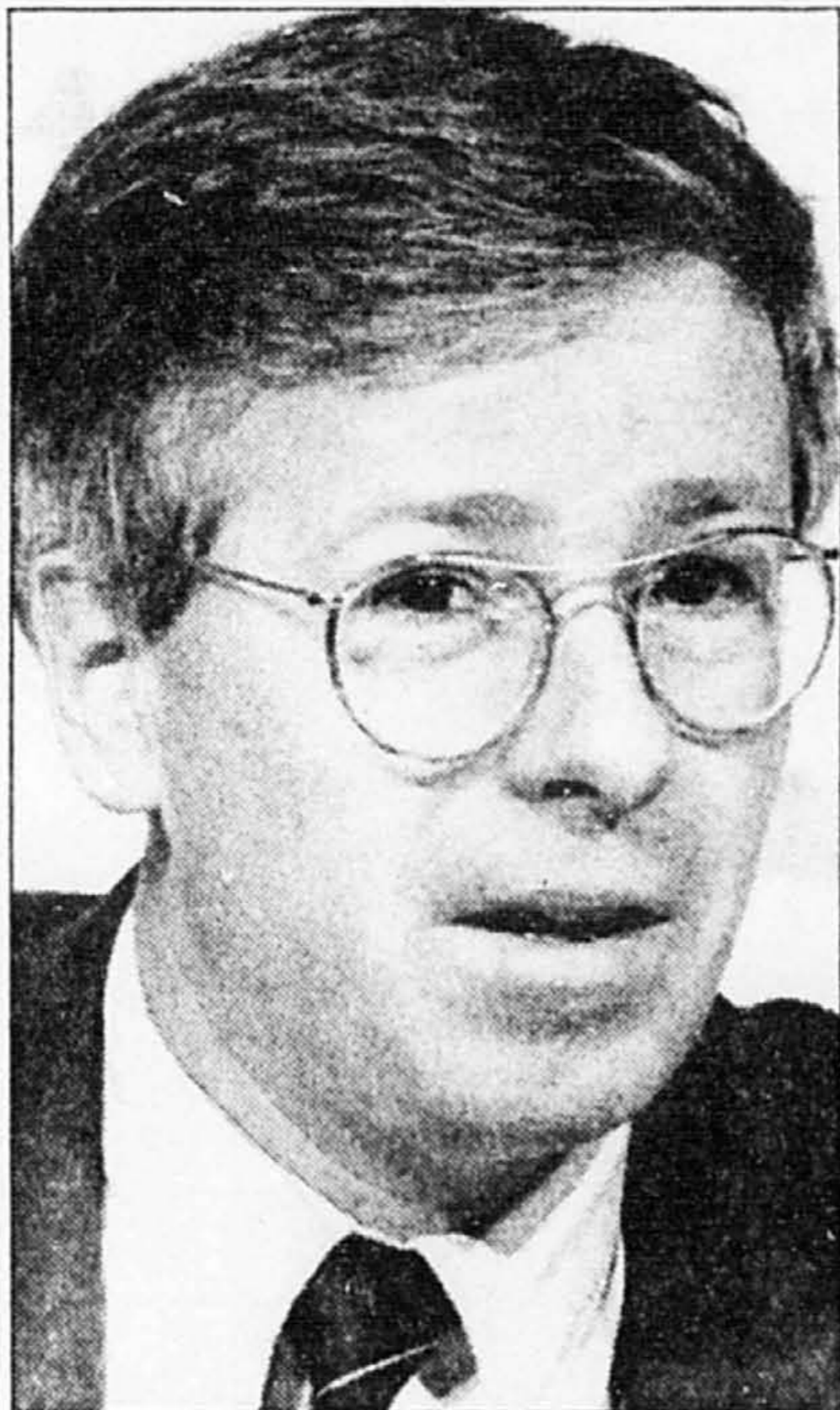
Si les yeux sont le miroir de l'âme, en cette fin de siècle, les sites Web sont en voie de devenir celui des administrations publiques. Depuis le référendum de 1995, le gouvernement Chrétien a ainsi posé au moins trois jalons sur l'autoroute électronique, tous destinés à cariburer à l'identité canadienne. Pour qui cherche à diagnostiquer les causes profondes du vague à l'âme dont souffre le pays où il ferait en principe le mieux vivre au monde, il s'agit d'arrêts obligés. Rarement le vide aura-t-il été aussi cruellement révélateur.

L'arrivée du ministre Stéphane Dion aux commandes du ministère responsable de l'unité canadienne, en janvier dernier, a été rapidement suivie par l'aménagement d'un site baptisé « Conversation Canada » (<http://www.aia.gc.ca/>).

Le titre est trompeur. C'est un dialogue à sens unique. On y retrouve la photo, les notes biographiques, les communiqués de presse, les multiples discours et même le bulletin internet du ministre Dion, mais pour ce qui est de la contrepartie du public, c'est le néant. Un exemple : l'invitation à consulter les questions les plus fréquemment posées par le public menait, cette semaine, à un beau rectangle vide.

Parmi la poignée d'inscriptions au Carnet d'adresses du site, on dénombre un total de six Québécois, aucun Manitobain et un astucieux Saskatchewanais qui en profite pour offrir ses services comme commentateur d'affaires publiques. Une suggestion : à la première occasion, « Conversation Canada » aurait avantage à être rebaptisé « Monologue Ottawa ».

On dit du site de « Patrimoine Canada » (<http://www.pch.gc.ca/main-f.htm>) que la ministre Sheila Copps elle-même consacre un quart d'heure ici et là à l'inspecter. Son fameux Défi Drapeau, en vertu duquel un bon citoyen peut se procurer un unifolié gratuitement, y occupe une place de choix. Mais, pour le reste, le menu du ministère fédéral consacré à la culture a toutes les chances de laisser les internautes en panne de patriotisme dans la déche. La rubrique « Identité canadienne », en particulier, est à conseiller seulement à ceux qui sont las de s'identifier au genre humain. En fait d'identité canadienne, ce chemin mène au cul-de-sac d'une série de petits dessins qu'on décrit comme les symboles canadiens et qui incluent un tube de peinture pour les couleurs nationales (ce sont le rouge et le blanc) et un castor. Les concepteurs du site ont sans doute voulu illustrer le ca-



Stéphane Dion

ractère laborieux du plus prestigieux rongeur canadien en le représentant sur une pièce de cinq cents.

Pour être juste, il faut cependant reconnaître que c'est ailleurs que le gouvernement canadien investit le gros de ses moyens en matière de diffusion d'informations rassembleuses sur le Canada. L'internaute qui pénètre dans le site du tout nouveau Bureau d'information du Canada (<http://www.infocan.gc.ca/>) débarque ainsi dans un tout autre univers.

Si le décor des sites des divers ministères est aussi excitant que les murs d'un bureau de notaire, le look d'Information Canada est presque aussi branché que celui d'une vedette de spectacle. Couleurs dernier cri, graphiques songés, tout y est pour attirer l'œil. Sous cet emballage reluisant se cache cependant un contenu à peine digne d'un vulgaire sac de papier brun.

Un Martien qui débarquerait aujourd'hui à cet endroit de l'autoroute électronique découvrirait que le Canada « a même deux langues officielles ». Mais il s'en retournerait dans sa lointaine planète sans savoir pourquoi. On ne fait mention nulle part du fait que le Québec se distingue des autres provinces par sa langue. Il n'en va guère mieux de son apport à la vie culturelle canadienne qu'on aborde en français mais qu'on passe à peu près sous silence en anglais.

Parmi les institutions culturelles typiques sur lesquelles on propose des renseignements en anglais, le Cirque du Soleil est la seule création québécoise à avoir eu l'heur de trouver une place. Ce n'est pas strictement une question de langue. L'Orchestre symphonique de Montréal a beau jouir d'un rayonnement international sans précédent dans le genre au Canada, il n'est pas encore suffisant pour que son existence soit signalée aux internautes anglophones, en même temps que



Sheila Copps

celle de tous les autres orchestres symphoniques du pays. Il faut naviguer du côté français du site pour trouver mention de l'OSM et du côté anglais pour découvrir celui de Toronto. D'ailleurs, à voir la disproportion entre l'information fournie en français et en anglais dans d'autres domaines, le Canada demeure davantage le pays des uns que des autres. En sport, Information Canada propose en français des équipes comme les Canadiens, les Expos, les Alouettes et l'Impact. Il faut parler anglais pour avoir droit à un catalogue complet, dont les fédérations sportives du pays et toutes les équipes des ligues canadienne de football et nationale de hockey. Dans les deux langues, personne à Ottawa n'a entendu parler des trois sites Web du pilote automobile Jacques Villeneuve.

Dans le même esprit, Information Canada offre grandiosément aux internautes « le fin du fin » pour faire le lien avec les médias du pays, mais les francophones sont renvoyés à la seule poignée de quotidiens québécois ayant une place sur l'autoroute électronique, tandis que les anglophones ont droit à une liste exhaustive de quotidiens de partout au pays y compris ceux du Québec.

Il y a un an presque jour pour jour, le gouvernement de Jean Chrétien affirmait solennellement que le Québec était une société distincte de par sa langue, sa culture et sa tradition juridique, une réalité dont il s'engageait à tenir compte au quotidien.

Aujourd'hui, en consultant le site qu'il a créé aux frais des contribuables, soi-disant pour dissiper les mythes qui diviseraient la population, n'importe quel Canadien aurait raison de penser que cette notion de société distincte repose sur du vent et n'importe quel Québécois aurait raison de croire que, même pour le gouvernement fédéral, les limites de son univers se situent quelque part sur la rive est de la rivière des Outaouais.

Un drame qui aurait pu être évité

GINETTE BOULANGER

Mme Boulanger est l'auteur de *Écoute mes yeux*, prix de la Découverte littéraire de l'année du Saguenay-Lac-St-Jean, en 1995.

Comme des milliers d'autres parents d'enfant autiste, je suis consternée. Je porte le deuil de Charles-Antoine, ce petit garçon de six ans tué par sa mère, ces dernières semaines, dans un moment de déraison. Je sais, les spécialistes ne se sont pas encore prononcés, mais comment autrement expliquer un geste aussi désespéré ?

Ce qui m'ébranle le plus dans cette tragédie est de savoir que le degré d'atteinte de ce petit garçon correspondait à celui de mon propre fils, Michael, au même âge que Charles-Antoine, était un enfant non verbal et hyperactif qui ne comprenait aucune consigne et qui faisait constamment des « mauvais coups ». Je me remémore les crises qu'il faisait sans motif apparent à cinq ans ; durant une heure mon fils hurlait, pleurait, se jetait par terre, tentait de mordre les gens et de tout détruire sur son passage. Je ne pouvais le prendre dans mes bras pour le consoler ou le rassurer. J'étais totalement demunie, impuissante.

Quant à la fréquence de ces crises, durant six mois, il en faisait au moins une à tous les jours. Je ressemblais à un « zombi » et ne voyais pas comment j'allais m'en sortir ; étais-je condamnée à vivre cet enfer pour le reste de mes jours ? Après avoir découvert les causes de ses colères, il a été possible de désamorcer la situation et de reprendre le contrôle de nos vies. Notre famille est sortie de cette épreuve sans trop de dommages, mais il y a eu certains jours où...

Dieu merci !, c'était il y a sept ans déjà. Aujourd'hui, mon fils est intégré dans une classe régulière avec des jeunes de son âge et tout va très bien. Il est gentil. Il comprend les consignes. Il aime aider. Parfois, il lui arrive même de défaire la table et de rincer les assiettes de son propre chef. Qui aurait cru que ce monstre à cinq ans deviendrait un petit ange à douze ans ?

Je n'approuve pas le geste posé par Mme Blais. Mais je le comprends. Je le comprends et je rage. Je comprends que, face à la lourdeur de la tâche, cette femme ait craqué. Je rage cependant, car je sais qu'aujourd'hui, il existe des techniques d'éducation et de réadaptation qui auraient pu changer totalement le destin de Charles-Antoine et de sa mère.

Lorsque ces techniques sont appliquées sur les autistes, dès le jeune âge, les chances pour ces enfants d'intégrer l'école régulière sont de 50 %. Mais ici, au Québec, seul le secteur privé offre ces services. Combien de parents ont les moyens de déboursier de leur poche la somme de 35 000 \$ par an pour ces programmes ? Sûrement pas Mme Blais. Moi, non plus.

En revanche, le système de santé actuel dispense gratuitement des services dans des centres de jour en pédopsychiatrie où les approches sont inappropriées pour ne pas dire nocives et où trop souvent les enfants fonctionnels regressent en adoptant les comportements de leurs compagnons plus atteints.

Si on compare le coût des services en pédopsychiatrie et celui d'une garderie avec un programme d'accompagnateur, nous avons la surprise de constater que, pour 48 \$ par jour en garderie, bien des enfants progressent plus qu'à 190 \$ par jour en milieu hospitalier. Où est la logique ? Quand les décideurs du réseau de la santé et des services sociaux se résoudront-ils à agir dans l'intérêt de ces enfants et de leur famille ?

Pour des centaines d'enfants du préscolaire, il est encore temps d'intervenir. Si on agit maintenant, les petits bouts de chou de trois ans ont des chances de se réadapter et de devenir à l'âge adulte des citoyens à part entière. Dans deux ans, ce sera trop tard, comme il est malheureusement trop tard pour Charles-Antoine.

Ce drame n'aurait jamais dû se produire. Combien d'autres vies devaient être sacrifiées avant de voir le gouvernement prendre enfin ses responsabilités ? J'attends des réponses...

« La France a plié devant le lobby des produits de substitution »

La région de l'amiante en appelle même à des représailles



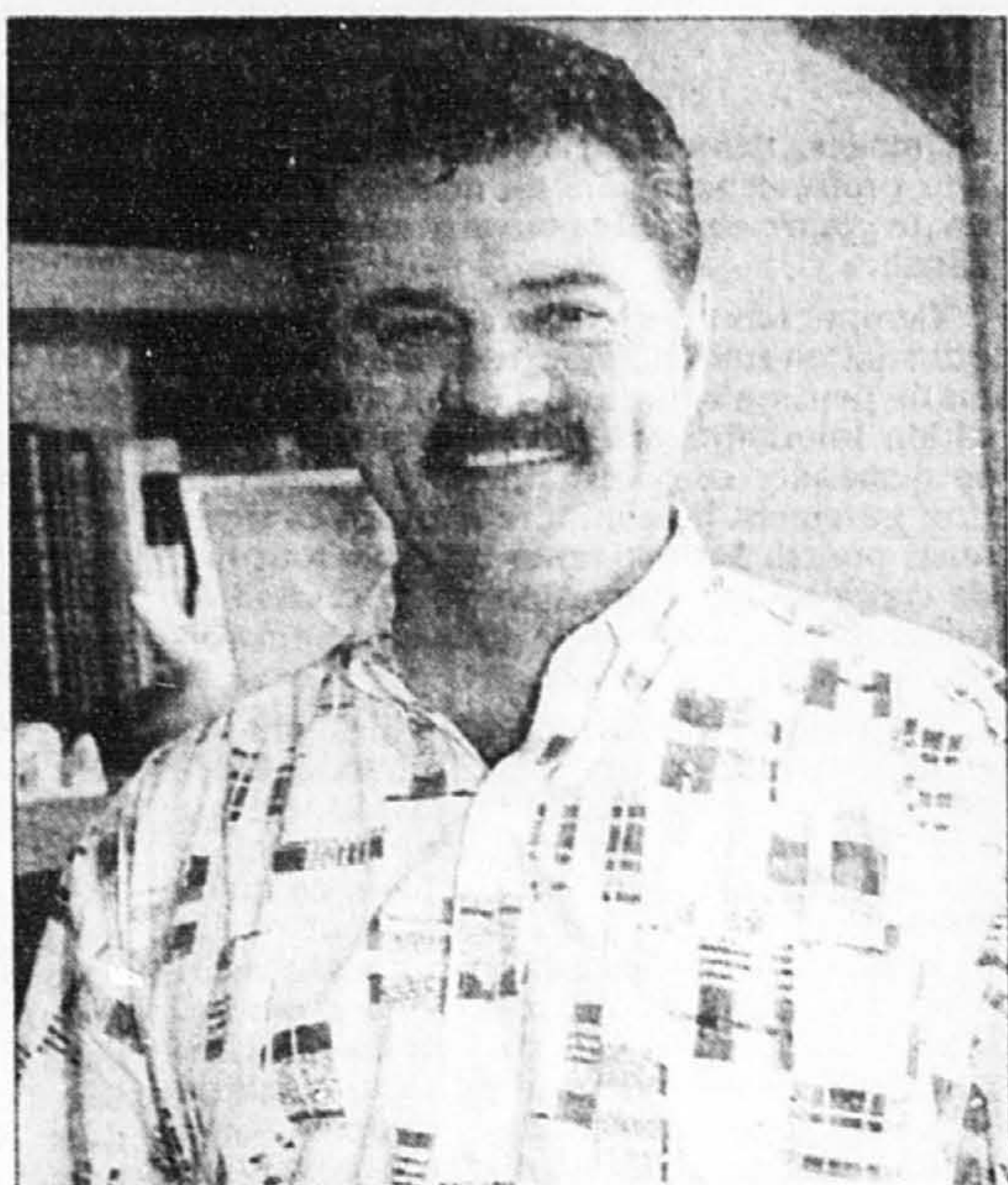
Gilles Normand

THETFORD MINES

Depuis la décision du gouvernement français de bannir de son territoire l'amiante sous toutes ses formes, la région minière du sud-est du Québec a fait sa réflexion vis-à-vis de ce jugement qui a pris tout le monde par surprise en juin, à peine trois jours après que le premier ministre de la France, Alain Juppé, eut été reçu avec égards par Lucien Bouchard.

D'une voix unanime, la région de Thetford Mines montre du doigt plusieurs coupables, les principaux se retrouvant dans les puissants lobbys qui soutiennent les fabricants de produits de substitution à l'amiante. « La France a ployé sous ces groupes de pression », accuse-t-on de plus en plus ouvertement.

Bien que laissé abasourdi, le milieu est retombé sur ses pieds, invitant les gouvernements d'Ottawa et de Québec à passer des simples échanges diplomatiques à des mesures de représailles si nécessaire, comme l'a suggéré avec ténacité le président du syndicat des Métallos (FTQ) de la mine du lac d'Amiante, à Black Lake, André Brochu, qui représente 500 travailleurs. Les



À gauche, le syndicaliste André Brochu, président des Métallos, local 7649 (FTQ). À droite, le maire de Thetford Mines, Henri Therrien, qui souligne qu'aucun produit « n'a fait autant l'objet d'autopsies que l'amiante ».

gouvernements croient tout de même que la voie diplomatique est encore la meilleure.

M. Brochu compare la situation de l'amiante à l'interdiction des importations de fourrures canadiennes décrétée par le Parlement européen. « La mise en vigueur de cette interdiction a été reportée l'an dernier à la suite des menaces de représailles commerciales de la part d'Ottawa », souligne-t-il, accusant les élus d'avoir réagi avec retard.

Arborant un extrait du rapport

de recherche d'un colloque de Harvard, tenu en 1989 sur les causes de mortalité par groupe de 100 000 personnes de moins de 65 ans, le syndicaliste fait valoir que l'amiante dans les écoles a tué une seule personne comparativement à la cigarette qui a causé 21 900 décès, dont 8 800 attribuables à un cancer dû à l'usage du tabac.

« Les produits de substitution à l'amiante, comme la fibre de verre et la fibre de céramique, pour ne

nommer que ceux-là, sont dangereux et nous allons nous employer à le démontrer », enchaîne-t-il. Entre-temps, on ne peut que se réjouir de l'ouverture récente de l'Union européenne pour qu'on examine les produits de substitution.

Conservons les emplois

« Cette histoire est incompréhensible », abonde le maire de Thetford Mines, Henri Therrien, qui souligne qu'aucun produit « n'a

fait autant l'objet d'autopsies que l'amiante ».

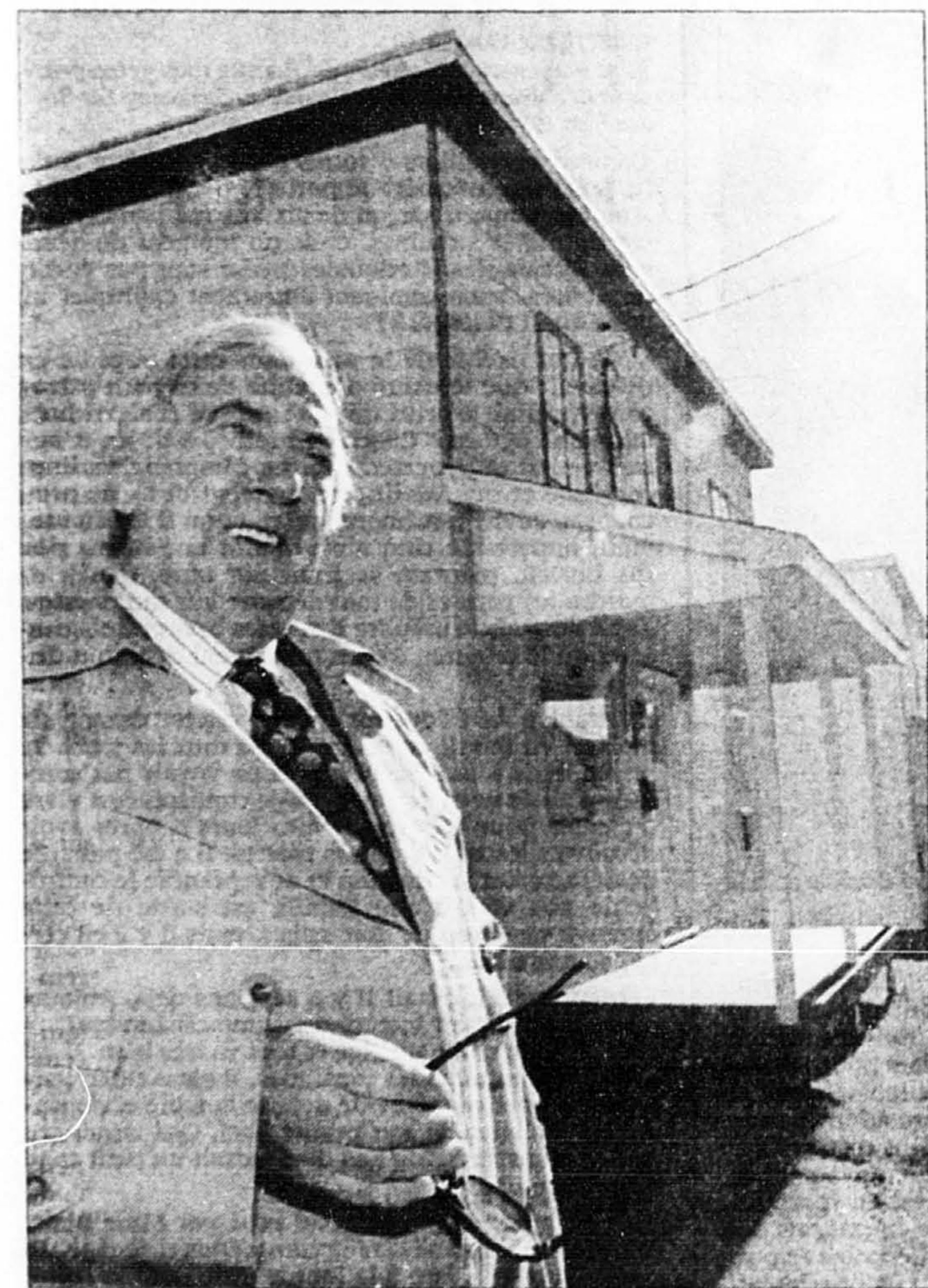
« Mais nous avons appris à traiter l'amiante pour qu'il soit utilisé et manipulé sans danger. Il est temps qu'on fasse l'autopsie de matériaux de remplacement qui, souvent, n'obéissent à aucune norme », ajoute-t-il.

Faisant allusion au récent sommet socio-économique de Montréal, M. Therrien fait observer que « c'est bien beau parler de création d'emploi, mais il faut commencer par faire le nécessaire pour conserver ceux qu'on a ».

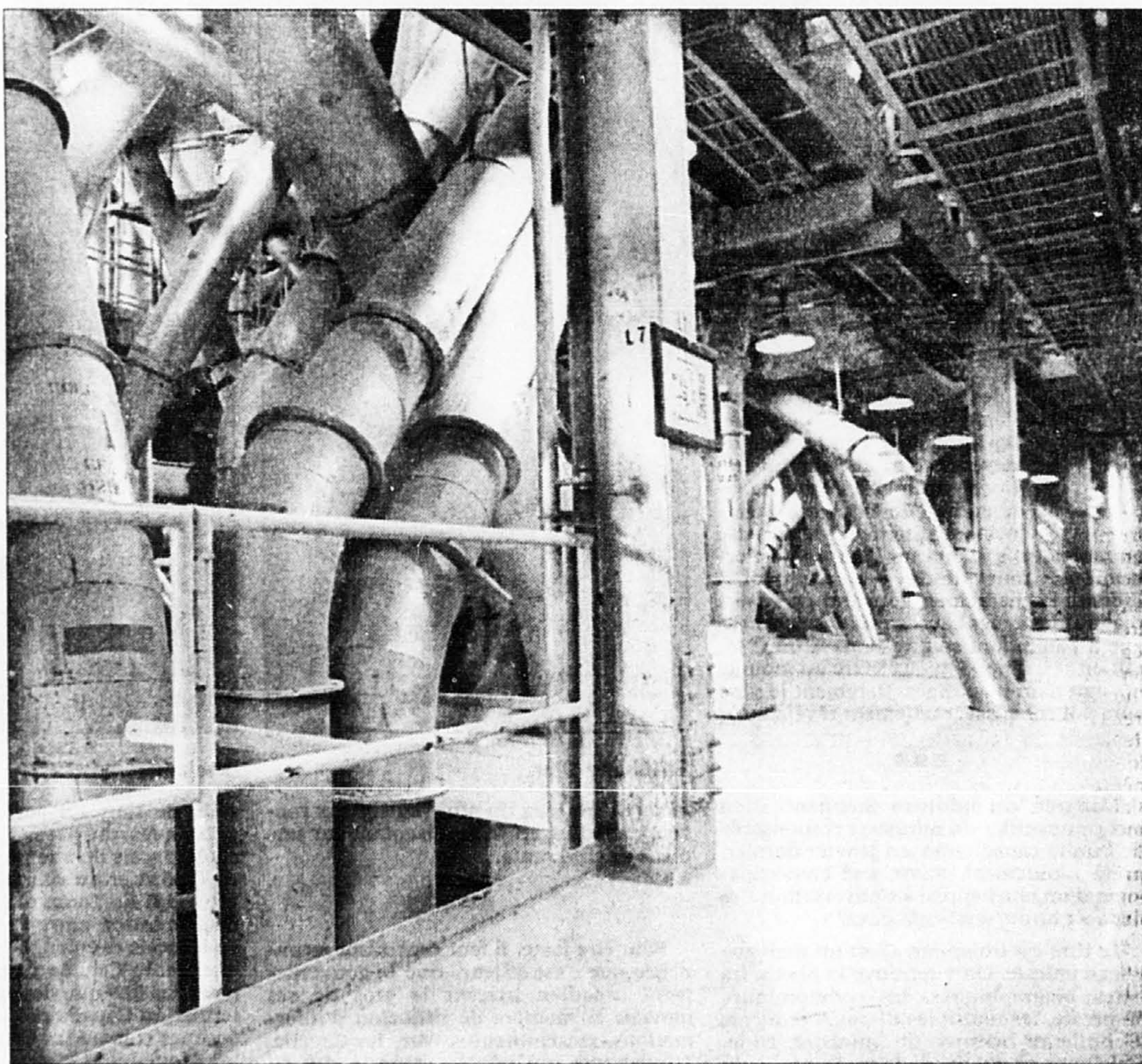
Le milieu syndical, pour sa part, a déjà commencé à faire certaines démonstrations. Par exemple, la FTQ a invité en août quatre syndicalistes français à visiter l'exploitation minière à Thetford et l'Institut de l'amiante. Ils ont aussi rencontré des représentants de l'Institut de recherche en santé et sécurité au travail, de la CSST, un toxicologue, et même le premier ministre du Québec, Lucien Bouchard, le 13 août à son bureau de Montréal, où ils ont pu également s'entretenir avec l'ex-premier ministre Jacques Parizeau, arrivé à l'improviste. « Nos visiteurs ont été surpris de la propreté dans les mines », insiste le syndicaliste André Brochu.

De plus, les syndiqués de l'amiante travaillent à l'organisation d'un colloque syndical international qui portera, au début de 1997, sur les fibres d'amiante et sur toutes les fibres de substitution synthétiques.

Une initiative qui rejoint le plan d'action énoncé par la ministre Denise Carrié-Perreault, à la fin d'août, six jours après que le chef libéral Daniel Johnson eut accusé le premier ministre Bouchard d'avoir démissionné dans le dossier de l'amiante.



Jean-Luc Savoie a travaillé dans une mine d'amiante de 1955 à 1986. On le voit ici près de la maison où il est né. Son père et son grand-père ont aussi été mineurs. Aucun n'en est mort... C'est dans les années 50, indique-t-il, que sont apparus les premiers systèmes de dépoussiérage, mais c'est dans les années 70 que les grands changements sont survenus. Aujourd'hui, l'intérieur d'une mine d'amiante et des installations de traitement est « plus propre que la grand'rue », soutient-il.



D'abord une question de précautions

« L'amiante, ce n'est pas une denrée alimentaire. Il faut prendre des précautions avec cette fibre », fait observer Jean-Luc Savoie, un mineur qui a grandi à quelques pas de la mine Bell, à Thetford Mines, et qui a pris une pré-retraite en 1986, à l'âge de 55 ans. Fils et petit-fils de mineurs, M. Savoie se dit en excellente santé et affirme l'avoir toujours été.

L'amiante est bien sûr un produit dangereux — nul n'a oublié les cas d'amiantose —, mais qui ne l'est pas si on respecte certaines normes, soutient M. Savoie, qui menace de relancer le Comité de revalorisation de l'amiante si les gouvernements ne se montrent pas plus énergiques pour amener la France à reconsidérer sa décision de bannir toute utilisation de ce produit sur son territoire, à compter de janvier 1997.

Ce comité regroupait les maires

des régions d'Asbestos et de Thetford Mines, les préfets des MRC, des représentants des syndicats et du milieu des affaires; il avait été très actif à la fin des années 70 et durant les années 80.

C'était au temps de cette longue bataille engagée avec les États-Unis et qui s'est traduite par la perte d'un important marché de plus de 600 000 tonnes métriques, malgré toutes les victoires juridiques rem-

portées par le Québec, la dernière en 1992 devant une Cour d'appel.

Prêt à reprendre du service

Ex-syndicaliste, M. Savoie se dit en bonne santé et soutient l'avoir toujours été. Il se tient informé des moindres mouvements dans ce dossier. Si des emplois sont menacés, il est prêt à reprendre du service.

« Je suis venu au monde à 200 pieds de la mine Bell. Ma mère passait le balai en ouvrant la porte. On faisait nos traces dans la rue. Ce n'était pas comme aujourd'hui. Il n'y avait pas de système de dépoussiérage dans la mine.

« Pour les p'tis gars que nous étions, la mine, c'était le terrain de jeu. On ouvrait la porte du moulin et on avait de la misère à voir l'ampoule au plafond, tant la poussière était épaisse. On devinait plus qu'on ne voyait des hommes ensacher l'amiante en vrac, dans des

poches de jute. Il est vrai que plusieurs travailleurs ont eu des problèmes de santé. Mais, aujourd'hui, l'intérieur d'une mine d'amiante est plus propre que la grand'rue », relate l'ex-mineur.

Il y a quelques dizaines d'années, explique Jean-Luc Savoie, on vendait l'amiante à n'importe qui et le produit était utilisé de n'importe quelle façon. « On demandait même aux acheteurs quel 'grade' de fibre ils voulaient », précise-t-il.

Le dépoussiérage

C'est dans les années 50, indique-t-il, que sont apparus les premiers systèmes de dépoussiérage, mais c'est dans les années 70 que les grands changements sont survenus. Quand le gouvernement Lévesque a étatisé la mine Bell, en 1981, on avait déjà fait les changements nécessaires pour que la fibre d'amiante puisse être utilisée de façon sécuritaire.

Jean-Luc Savoie, qui était à Genève comme délégué syndical, quand a été signée en juin 1986, la Convention No 162 de l'Organisation internationale du travail sur la sécurité dans l'utilisation de l'amiante, croit que la contestation syndicale et populaire est à la source de ces transformations bénéfiques.

Mais, actuellement, il a le sentiment que les gouvernements du Québec et du Canada auraient besoin qu'on exerce sur eux plus de pression. Comme d'autres dans le milieu de l'amiante, il n'est pas loin de penser que des mesures de représailles s'imposent contre la France si elle ne revient pas sur sa décision. « Si au moins elle réhabilitait l'amiante-ciment », suggère-t-il. Il a même, lors de cette entrevue, évoqué un boycott des vins français.

Plus



Pour peu que le temps soit au gris, il est difficile, pour le visiteur qui s'amène dans les villes minières de la région de Thetford pour la première fois, de ne pas ressentir un réel inconfort à la vue de ces paysages lunaires. Sur la photo, la mine du lac d'Amiante, à Black Lake, une des trois exploitations de Lab Chrysotile.

Thetford Mines

Ville minière, ville lunaire... où l'économie repose sur l'exploitation de l'amiante

GILLES NORMAND
THETFORD MINES

Un paysage lunaire... C'est ce qui saute aux yeux du visiteur qui s'amène dans les villes minières de la région de Thetford pour la première fois. Et pour peu que le temps soit au gris, il est difficile de n'en pas ressentir un réel inconfort.

Cette angoisse, qui peut étreindre le voyageur, les habitants de la région ne la partagent pas, eux qui depuis plus d'un siècle ont vu l'homme défigurer les Appalaches, creusant de profonds cratères ici, élevant des montagnes de roches et de résidus miniers là, asséchant même un lac, le lac d'Amiante à Black Lake, pour le remplacer par une gigantesque mine à ciel ouvert. Et quand une mine a rendu tout ce qu'elle pouvait, on l'abandonne pour en creuser une autre un peu plus loin.

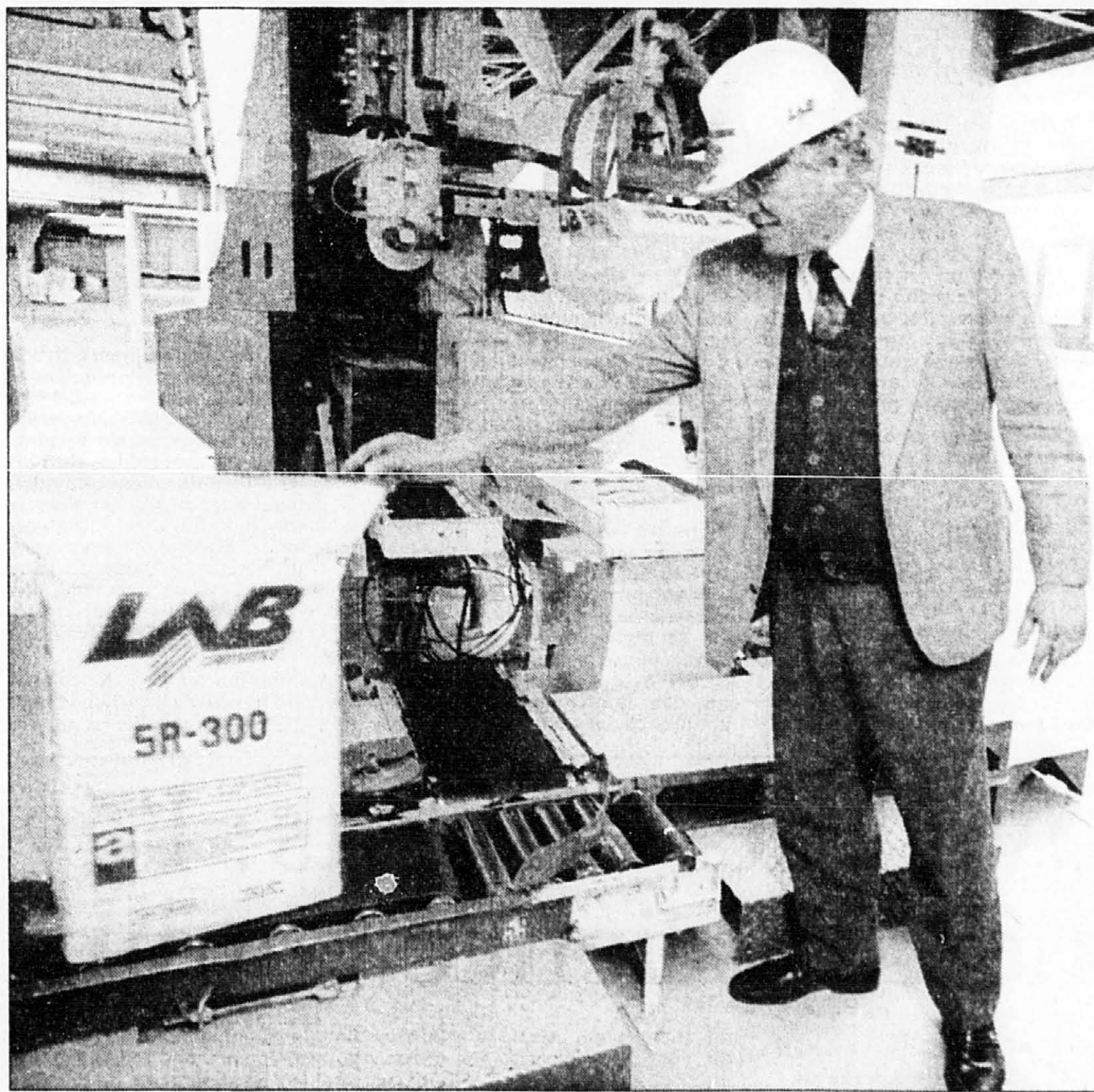
Il est une autre forme d'angoisse qui hante les gens de la région. Elle est liée à la menace qui plane sur les quelque 3 000 emplois (Asbestos y compris) dépendant de ces fouilles dans les entrailles de la terre, pour « une liste de paie de 100 millions », comme le souligne le député de Frontenac, le libéral Roger Lefebvre. C'est dire, qu'après l'interminable saga judiciaire qui devait se solder, en 1992, par une victoire québécoise contre l'Environmental Protection Agency des États-Unis, qui voulait proscrire l'amiante, la décision du gouvernement français d'interdire tout produit de ce minéral à compter de 1997 a été reçue comme un coup de massue.

« Il faut recommencer toute cette bataille », clame-t-on, depuis le député Lefebvre jusqu'à la haute direction de Lab Chrysotile, personnifiée, lors de notre visite, par le vice-président aux ventes, Jean-Marc Leblond.

Pourquoi recommencer cette lutte ? Pour éviter que l'influence de la France ne s'étende en cette matière à tous les pays de l'Union européenne (UE). D'où l'importance de cette rencontre des experts français et canadiens, à Paris, en octobre. C'est d'ailleurs de justesse qu'on a évité, cette semaine, au sein de la Commission européenne, une directive interdisant l'amiante par toute l'Europe, début de victoire qu'on attribue aux efforts des diplomates canadiens.

Sans amiante...

Sans les gisements d'amianté (silicate hydraté fibreux appelé



Jean-Marc Leblond, vice-président aux ventes, chez Lab Chrysotile, montrant une ensacheuse.

chrysotile), les villes de Black Lake (population de 4 552 personnes), de Thetford Mines (18 669) et même de Robertsonville (1 877) ne sont rien. Leur économie s'appuie largement sur l'exploitation minière, même si cette économie s'est passablement diversifiée ces dernières années, avec le développement d'une industrie de transformation et la naissance de nombreuses PME.

Toutefois, comme le fait observer le maire de Thetford, Henri Thérien, les mines d'amianté ne font pas vivre que les régions de Thetford et d'Asbestos, mais d'autres travailleurs, au Québec et au Cana-

da, par exemple dans le port de Montréal, d'où plus de 14 000 conteneurs de cette fibre controversée partent chaque année vers les quatre coins de la planète.

On reconnaît dans les villes de l'amianté que les gouvernements du Canada et du Québec se sont attelés à la tâche en s'efforçant, via les ambassades et délégations de faire du « damage control » à travers le monde. On reconnaît aussi les efforts de la ministre déléguée aux Mines, Mme Denise Carrier-Perreault, qui s'est elle-même rendue en mission en Europe au début d'octobre, et qui reprendra sous peu son bâton de pèlerin pour l'Asie et l'Afrique. Mais on trouve

que la réaction a tardé et que les efforts consentis risquent de se révéler insuffisants.

Le député de Frontenac, le libéral Roger Lefebvre, ne s'est pas gêné en commission parlementaire pour blâmer le délégué général du Québec à Paris, Marcel Masse. Il lui reproche d'avoir « dormi sur la switch » en ne voyant rien venir et en négligeant de prévenir son gouvernement.

On se réjouit toutefois d'une décision de la Commission interministérielle pour la prévention et la protection contre les risques liés à l'amianté survenue 15 jours après la rencontre de la ministre Carrier-Perreault avec le ministre français du

Travail et des Affaires sociales, Jacques Barrot. Cette commission présidée par M. Barrot a en effet accueilli la proposition de réaliser une étude sur les risques des produits de substitution à l'amianté, mais la fibre controversée n'est pas réhabilitée pour autant.

Le Canada (régions d'Asbestos et Thetford Mines) est le plus gros producteur d'amianté du monde, derrière les pays de l'ancienne Union soviétique. Il exporte 90 % de sa production, ce qui en fait le plus important exportateur.

Les autres pays

Après cette guerre consistant à opposer au rapport des experts français une évaluation d'experts québécois, on espère que les pays de l'UE qui utilisent toujours le chrysotile ne suivront pas l'exemple de la France.

Ce n'est pas tant le marché français, dont la perte se traduira cette année par une baisse de 5 % des exportations, qui inquiète les dirigeants de Lab Chrysotile, mais l'influence que cette décision peut avoir sur les autres pays qui n'ont pas interdit l'amianté au sein de l'UE. Les pays qui ont déjà proscribed cette fibre sont : l'Allemagne, dont la clientèle française contrebalançait la décision jusqu'à tout récemment ; le Danemark ; la Suède, la Hollande, l'Autriche, la Finlande et l'Italie.

« Au Japon, la première réaction a été de trouver scandaleuse la décision d'un pays comme la France qui ne s'est pas inquiétée d'aller faire sauter des bombes nucléaires dans le Pacifique », raconte Jean-Marc Leblond.

« Le Japon et l'Asie en général constituent notre meilleur marché, soit 60 % de nos ventes », indique le vice-président Leblond, en soulignant que ce phénomène a contribué à éponger la perte du marché américain dans la foulée de la longue et célèbre saga judiciaire qui s'est étirée de la fin des années 70 pour se terminer en 1992 par une victoire québécoise en Cour d'appel.

« Ça ne change pas de ce côté. Mais certains pays d'Asie nous ont signalé que, s'il advenait que l'ensemble de l'Union européenne s'engage dans la foulée de la décision française, ils réévalueraient leur position. Ce qui pourrait être catastrophique pour nous », explique M. Leblond.

Outre le Japon, la Thaïlande, la Corée du Sud et l'Inde, on vend ce minéral à la Colombie, le Brésil, l'Indonésie, l'Espagne, le Mexique, la Malaisie, le Royaume-Uni et la Turquie. Une infime portion est écoulée sur le marché canadien.

PHOTOS REMI LEMÉE, La Presse

Plus

Les derniers jours du père Claude Simard

L'auteur est coréalisateur avec Danièle Lacourse du long métrage *Chronique d'un génocide annoncé* qui prendra l'affiche à compter du 18 novembre. Il tente de reconstituer ici les derniers moments du père Claude Simard, assassiné à coups de marteau, le 18 octobre 1994, au Rwanda.

VAN PATRY
collaboration spéciale

Le brouillard n'était pas encore dissipé sur les collines de Ruyenzi, au sud du Rwanda, quand le père Claude Simard amorça sa prière matinale à 5 h 30. Il était de retour dans sa paroisse et son presbytère depuis un mois, en ce début d'octobre. Les combats et le génocide avaient connu leur dénouement en juillet, par le triomphe du Front patriotique rwandais (FPR). Son vœu avait interdit au père Simard de retourner vivre à Ruyenzi, pour des raisons de sécurité. Claude Simard avait pourtant été parmi la poignée de missionnaires expatriés à être restés avec les paroissiens aux pires moments du génocide.

Il passait maintenant ses nuits seul au presbytère sur la colline; la fenêtre de sa salle de prière, un distingué bien la vallée où l'armée rwandaise et les miliciens de sa paroisse avaient massacré quelques mois plus tôt plusieurs centaines de Tutsis qui s'étaient réfugiés dans leur fuite vers le Burundi voisin.

Claude Simard avait enregistré les bruits et clameurs de cette tuerie et il écoutait souvent cet enregistrement, quasi comme une obsession, pour montrer aux étrangers « une preuve de ce qui s'était passé, car les gens ne le croiraient pas sur parole. » En 29 ans de vie missionnaire au Rwanda, où il avait vécu d'autres périodes de violence ethnique, il n'avait jamais connu rien de tel.

Sa prière achevée, il reste quelques instants à revoir ces images obsédantes des derniers mois: expliquer l'indicible, enregistrer l'incompréhensible... Il demande au Seigneur des forces pour entreprendre une journée qu'il sait importante pour que la vie se normalise un peu plus dans sa paroisse. Sa cuisinière tutsie arrive, prépare le café et coupe la papaye qu'il aime tant pour le petit déjeuner. Claude Simard ramasse ses papiers et ses pensées.

Quelques jours plus tôt, il est allé à Kigali voir le ministre de l'Intérieur et du Développement communal, Seth Sendashonga, pour attirer son attention sur des disparitions et assassinats récents dans sa commune. Sendashonga a la réputation d'être un homme intègre et accessible. Ancien haut-fonctionnaire des Nations unies, il est aussi membre du bureau politique du Front patriotique rwandais.

Sous surveillance

Or, le père Simard a de plus en plus de problèmes avec les militaires du FPR. Le capitaine Zigira du FPR, nouveau préfet de Butare, a ouvert un dossier sur lui.

Un autre officier est venu cher-



Le père Claude Simard dans son église de Ruyenzi. À droite, deux orphelins qui ont eu la vie sauve grâce à l'intervention du prêtre durant le génocide.

cher sans ménagement, et même violemment, sa soeur que le père Simard avait engagée non sans peine comme infirmière pour rouvrir le dispensaire de Ruyenzi. Les jeunes soldats le fouillent et le harcèlent souvent aux barrages routiers. Enfin, d'autres jeunes Tutsis du FPR, ou même des sympathisants comme son ancien vicaire, Maana, répandent des rumeurs voulant que le père Simard n'ait pas suffisamment protégé de Tutsis pendant le génocide.

Le Rwanda connaît des lendemains difficiles puisque le génocide y a tué 800 000 personnes. Dans le sud-ouest, plusieurs réfugiés ont peur de rentrer sur leurs collines; ils craignent les représailles. Des Hutus sont capturés la nuit par le FPR; au mieux ils sont emprisonnés, au pire ils disparaissent ou sont assassinés.

Avec en tête ces scènes de représailles récentes contre ses paroissiens, le père Simard s'était rendu à Butare au bureau du HCR (Haut-commissariat aux réfugiés de l'ONU) pour présenter le problème et demander assistance. Il avait été interpellé par un des responsables: « C'est vous le prêtre qui parle des maisons pleines de cadavres dans sa paroisse. » Il avait confié à un ami: « Est-ce que ces grands organismes internationaux savent à quel point ils sont espionnés. »

Ce que Claude Simard ne savait pas par ailleurs, c'est que le HCR était dans l'eau bouillante pour avoir commandé un rapport à Robert Gersonny, un spécialiste américain de la question, et que celui-ci y révélait 30 000 tueries attribuables au FPR. Il ciblaient en particulier des Hutus revenus des camps de réfugiés du Zaïre et de la Tanzanie.

Pour la dernière fois, il reprend la route de Kigali, le même trajet qu'il a parcouru des centaines de fois depuis 29 ans pour ramener se-

cours et services pour ses paroissiens. Il passe par la route de Nyanza, à l'orphelinat du père Simoens, un missionnaire belge chez qui il avait ramené récemment, d'une région voisine, de jeunes orphelins qu'il avait cachés et évacués pendant le génocide. Car, nous dit le capitaine Tim Isberg, d'Edmonton, responsable de l'enquête sur la mort du père Simard pour la MINUAR (Mission des Nations unies pour le Rwanda): « Contrairement à ce que l'on croit, le père Simard n'était pas un réfugié. Il était resté dans sa paroisse et son église devaient servir de lieu de refuge à de nombreux réfugiés. »

Sendashonga reçoit le père Simard dans son bureau encore en dérangement avec fenêtres éclatées sous l'impact des tirs des derniers jours de la guerre.

« Le père Simard était surtout inquiet de la disparition de plusieurs de ses paroissiens. Il disait que les gens espéraient beaucoup du nouveau gouvernement, mais que les représailles du FPR les faisaient déchanter rapidement; il m'a demandé d'intervenir auprès des autorités militaires pour que cessent ces opérations dans sa commune. » Seth Sendashonga s'engage alors à vérifier auprès du ministre de la Défense, le général Kagame, et du préfet de Butare, le capitaine Zigira, les agissements du FPR dans la commune du père Simard. Il écrit une des 700 lettres qu'il adresse au gouvernement et à son ministre de la Défense cette année-là. Toutes les lettres vont rester sans réponse, et Sendashonga sera limogé avec d'autres ministres hutus, dont le premier ministre Twagiramungu, en août 1995.



PHOTOS ALTER-CINÉ, collaboration spéciale

Le capitaine Isberg nous a aussi confié avoir trouvé dans la paroisse même du père Simard une fosse commune récente, qui contenait à son avis environ 1 000 cadavres, même si le FPR lui a interdit d'exhumer les cadavres et d'en faire l'analyse.

L'assassinat

Sendashonga nous dira plus tard que « certains cercles militaires du FPR n'étaient pas mécontents de s'être débarrassés du père Simard, qui ne tenait pas sa langue et qui avait eu ce qu'il méritait. » Les cercles militaires en question, pour effectuer ce type d'opération, relevaient de deux niveaux: la région sud était sous le commandement du colonel Ibgingira, tandis que le service du Renseignement militaire, la célèbre DMI (Direction of Military Intelligence) se trouvait sous la coupe du colonel Kerenzi.

Selon Sendashonga, « le cas Simard n'a jamais été discuté dans une réunion du bureau politique du FPR, mais il est clair que, dans le contexte où le gouvernement faisait tout pour décrocher de l'aide internationale, la décision d'assassiner Simard devait venir d'un palier supérieur du Renseignement militaire. »

Le colonel Ibgingira sera par la suite directement impliqué dans le massacre de Kibeho, en avril 1995, alors que près de 4 000 réfugiés de ce camp du sud-ouest du Rwanda seront tués par des soldats du FPR sous les ordres du colonel Ibgingira. Le général Kagame promet alors de démettre Ibgingira, mais le rapporteur spécial des Nations unies note dans un rapport qu'il était toujours présent sur l'estrade d'honneur lors des cérémonies du 1^{er} anniversaire de la prise du pouvoir par le FPR, à Kigali, en juillet 1995.

Aujourd'hui encore, le colonel Ibgingira travaille à partir de la base frontalière à Cyangugu, et un ré-

cent rapport d'un organisme rwandais des droits de personne le mentionne comme un responsable des massacres dans des camps de réfugiés hutus dans le Sud-Kivu, au Zaïre, en octobre 1996.

Après sa première enquête, le capitaine Isberg est retourné voir d'autres témoins, en mars 1995, et ceux-ci lui ont confirmé avoir vu des militaires du FPR dans la voiture qui a quitté le presbytère le soir du 17 octobre 1994. La fameuse Toyota bleue dont le gouvernement a soutenu qu'elle appartenait aux miliciens, avait aussi été vue sur le même chemin de terre peu fréquenté, des soldats du FPR à son bord.

Conclusion du capitaine Isberg: « Le père Simard a été une victime indirecte du génocide. Mais au lieu d'être tué par le régime précédent, qui était responsable du génocide, il a été tué par quelqu'un au sein du nouveau pouvoir, militaire ou autre, qui croyait que Simard les avait trahis et allait les accuser de tueries semblables à celles perpétrées par l'ancien régime. » Quant aux enquêteurs nommés par le FPR, ils ont passé deux jours à Ruyenzi. Puis on n'a plus entendu parler d'eux.

Les tueurs du FPR ont laissé la papaye sur la table, et le marteau qui a servi à l'assassinat, à côté du corps du père Simard que sa cuisinière retrouva le lendemain, bouleversée. Aujourd'hui encore, aucun remplaçant ne vit dans la paroisse. Seul un autre prêtre vient régulièrement dire la messe, dans une communauté où l'on peut toujours, deux ans après la mort de Claude Simard, trancher la peur au couteau.

Chronique d'un génocide annoncé prend l'affiche à compter du 18 novembre et sera présentée à Chicoutimi, le 21 novembre, à l'Auditorium Dufour, en hommage au père Claude Simard et en présence d'un de ses confrères venu du Rwanda.

Travail des enfants: l'éveil d'une conscience commune

JEAN-LOUIS VALIDIRE
Le Figaro, GENEVE

Le travail des enfants constitue l'une des cinq pratiques (avec l'esclavage, l'absence de liberté d'association collective et la discrimination) qui devraient être bannies du commerce international.

En décidant de mettre en débat ce grave problème, le Bureau international du travail a pu, à travers les interventions d'une centaine de ministres du Travail, constater qu'il existait, sur ce point précis, une prise de conscience commune. Aucune voix ne s'est, en effet, élevée pour justifier une pratique qui toucherait à travers le monde 73 millions d'enfants, dont plus de 13 % de la tranche d'âge des dix à quatorze ans.

Les pays concernés n'ont pas cherché à minimiser la situation

à se retrancher derrière des arguties formelles. Ainsi, le ministre du Cameroun estime que si, dans les années 70, la question du travail des enfants constituait un épiphénomène surtout lié à la survivance des modes de vie traditionnels, dans les années 80 et 90, elle est devenue une préoccupation majeure de son gouvernement.

Certes, la plupart des intervenants réunis à Genève ont insisté sur la responsabilité de la crise, des ajustements structurels ou de la globalisation, dans la persistance

du phénomène. Ainsi, le ministre du Bénin a stigmatisé les conséquences de la « modernisation et de la mondialisation de l'économie, caractérisée par un processus de privatisation avec son cortège de licenciements massifs. »

D'autres, tel le Soudan, ont incriminé la conjoncture politique: « Le phénomène est accentué chez nous par différents facteurs, dont l'afflux de réfugiés de pays voisins, le déplacement de populations en raison de la sécheresse et de la désertification, et la guerre civile qui nous est imposée au sud. »

L'engagement des employeurs

Mais une grande majorité, à l'exception des spécialistes patentés de la langue de bois, s'est engagée dans la voie du réalisme en ne posant pas comme préalable un hypothétique bouleversement politique pour s'attaquer à un fléau qui, du moins en paroles, est aujourd'hui

unaniment condamné. Plusieurs gouvernements ont cependant insisté sur les pesanteurs de la tradition en rappelant que « n'étant pas conscient de la gravité de la situation, les parents et les tuteurs de la plupart des enfants ne sont pas intéressés par la prévention et la solution du problème du travail des enfants. »

L'Organisation internationale des employeurs (OIE) refuse les solutions simplistes qui écarteraient les enfants du travail sans leur procurer de moyens alternatifs d'existence, pour eux et leur famille. Souvent, les enfants pourraient être placés dans des situations encore pires.

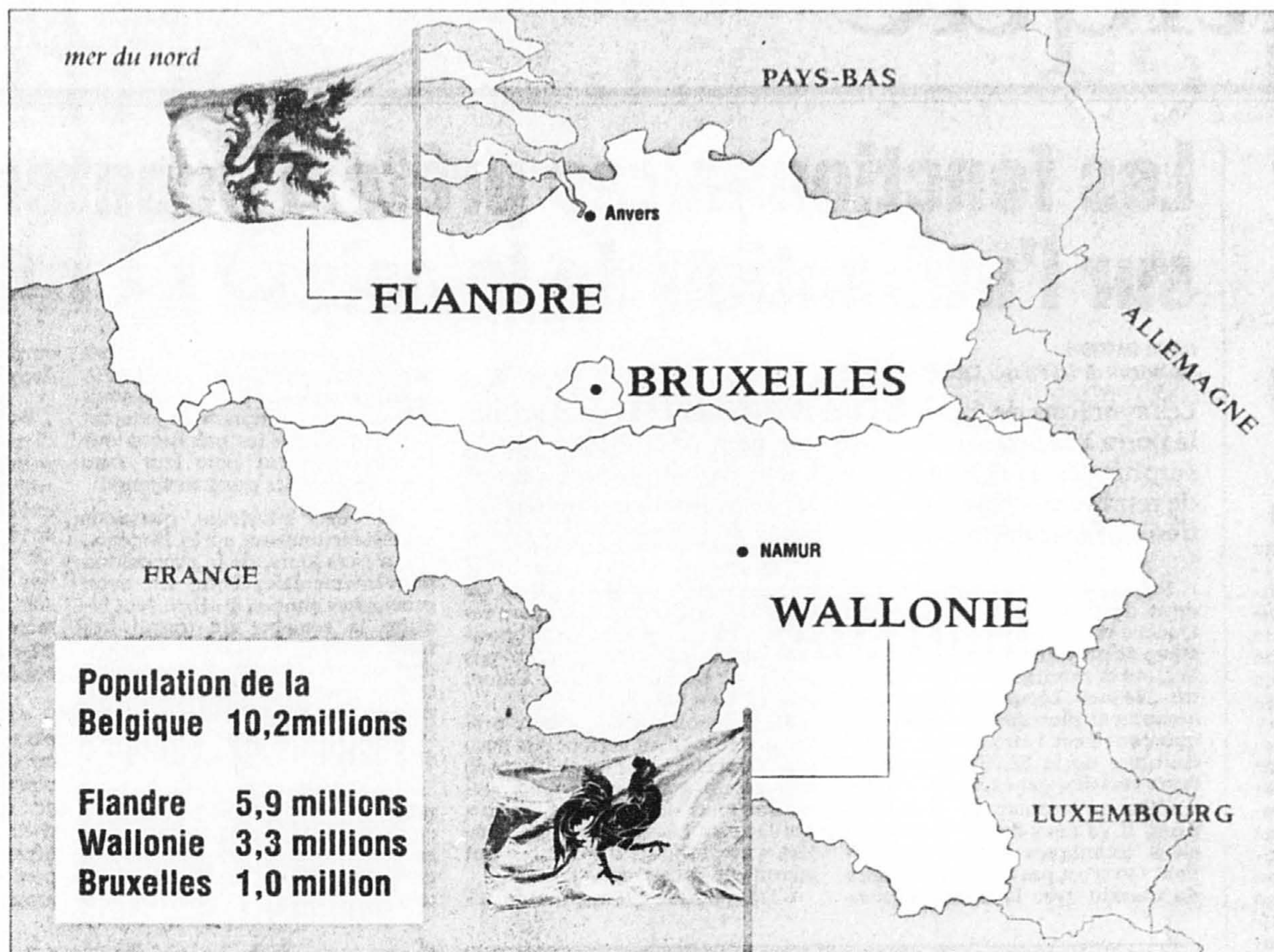
Ainsi l'OIE préconise-t-elle, entre autres, la prise en compte à tous les niveaux (international, national, local et celui de l'entreprise) de politiques en faveur de l'enfance au travail. Elle appelle en tout état

de cause à l'arrêt immédiat de toute forme d'esclavage, de travail forcé ou de formes dangereuses de travail pour les enfants, en même temps qu'au développement de politiques visant à leur élimination dans tous les secteurs. »

Le débat informel sur le travail des enfants a montré que la sensibilisation entreprise sur le sujet depuis plusieurs années portait ses fruits, du moins en ce qui concerne la possibilité de franchir une étape dans le processus de prise en compte de la dimension sociale du commerce international.

À cet égard, l'échéance importante est fixée à novembre 1997. À cette date, le BIT fera le point sur la campagne de ratification des normes qu'il a mises en route. On verra alors plus précisément quels pays ont fait l'effort pour améliorer le sort de leurs enfants.

Plus



Bruxelles, l'enjeu du bras de fer Flandre-Wallonie

L'Institut interuniversitaire de recherches sur les populations (IREP) tenait, le weekend dernier, à l'Université de Montréal, un colloque sur les «mythes fondateurs nationaux». Parmi les chercheurs étrangers, se trouvait un singulier historien belge, ni flamand ni wallon, professeur honoraire à l'université de Bruxelles. C'est avec détachement et de grands éclats de rire que ce sage observateur de 72 ans parlait de son pays, déjà divisé en trois régions (Flandre, Wallonie et Bruxelles), où Flamands et Wallons semblent avoir décidé que la seule façon de s'entendre était de rester chacun chez soi. Voici de larges extraits de l'interview accordé à La Presse par le professeur Jean Stengers.

A L'ÉCOUTE DES PENSEURS



Gérald LeBlanc

Jean Stengers, un prénom français et un nom flamand!

En raison des mariages exogames et de l'émigration, particulièrement des Flamands vers les grandes industries de Wallonie, les patronymes ne veulent plus dire grand chose, sauf de donner lieu à des plaisanteries. On trouve de grands leaders flamands avec des noms wallons et vice-versa. (Le vice-consul belge à Montréal, un Flamand, se nomme Geodfried Bouquillon.)

Êtes-vous flamand ou wallon ?

Ni l'un, ni l'autre, un Bruxellois francophone. Les Bruxellois de langue flamande se considèrent flamands et sont considérés tels par la communauté flamande. Les Bruxellois francophones, comme moi, ne se considèrent pas comme faisant partie de la communauté wallonne, qui ne les voit pas, non plus, comme des Wallons, à moins qu'ils aient passé la majeure partie de leur vie en Wallonie, avant de déménager à Bruxelles. Pour tout dire, le Bruxellois de langue flamande vibre au lion de Flandre tandis que, comme Bruxellois francophone, je n'arrive pas à vibrer sentimentalement au coq wallon. C'est pourquoi je ne me dis pas Wallon mais Bruxellois francophone, même si je me sens solidaire de la communauté francophone de Belgique. La solidarité francophone va en s'affirmant, en raison surtout de l'homogénéité du bloc flamand.

Vous célébrez donc la fête du 21 juillet, car il y a trois fêtes nationales en Belgique.

Le 21 juillet, anniversaire de la prestation de serment du premier roi belge, Léopold 1^{er}, en 1831, est fête nationale de toute la Belgique. Le 11 juillet, les Flamands commémorent la victoire des communautés flamandes sur les chevaliers du roi de France, à qui on a enlevé leurs éperons, d'où le nom de « bataille des éperons d'or ». Le 26 septembre, les Wallons rappellent la victoire sur les Hollandais en 1830,

qui marque la fondation du pays. Le 21 juillet est férié et chômé dans tout le pays, tandis que le 11 juillet l'est en Wallonie et le 26 septembre en Flandre. A Bruxelles, certains en profitent pour prendre un deuxième congé lors de leur autre fête nationale, même si ce n'est pas officiellement un jour chômé.

Les Flamands semblent plus nationalistes que les Wallons ?

En Belgique, le terme nationaliste ne peut s'appliquer légitimement qu'aux Flamands. Les Wallons ont un sentiment d'appartenance à leur région, mais en très grande majorité se disent Belges d'abord et Wallons ensuite. Chez les Flamands, un nombre grandissant, majoritaire chez les plus jeunes, se dit flamand d'abord et belge ensuite. La hiérarchie n'est clairement pas la même. Les Wallons sont incontestablement plus belges et plus fédéralistes que les Flamands.

Dutroux, par qui est arrivé le scandale de l'exploitation sexuelle des enfants, avait, lui, un nom bien wallon. Ce drame a-t-il été vécu comme un drame wallon ou belge ?

Les correspondants étrangers, en particulier celui du quotidien *Le Monde*, ont attiré l'attention sur la détresse de Charleroi, région dévastée par la perte de vitesse du vieux complexe industriel wallon (mine, sidérurgie...), mais ce sont tous les Belges, Wallons et Flamands confondus, qui ont voulu exorciser ce drame national, dans la « marche blanche ».

Doit-on y voir le début d'une réconciliation nationale ?

Je ne crois pas que cette marche ait des effets durables, car elle n'efface en rien les thèmes porteurs de l'offensive flamande, dont le cheval de bataille est que la Flandre est la vache à lait qui nourrit la Wallonie.

Est-ce vrai ?

Il y a un fondement à cette affirmation dans le fait que les indemnités de chômage et les soins de santé sont plus élevés en Wallonie — c'est là que se trouvaient les mines et les grands complexes industriels — même si ce phénomène de transfert de fonds vers la Wallonie tend à s'estomper. Mais les rapports d'experts ont peu de poids devant les chiffres de la propagande.

Peut-on encore tenir un discours patriotique belge ?

Le discours patriotique sur les gloires belges apparaît comme une défense du système unitaire, comme une critique du fédéralisme, comme un attachement unitariste à l'ancienne Belgique et un rejet de la nouvelle Belgique fédéraliste.



Le professeur Jean Stengers

C'est pourquoi le roi Baudouin n'a pu parler des gloires belges, lors du 150^e anniversaire de la Belgique, en 1980.

De quoi a-t-il parlé ?

Des Flamands et des Wallons.

Que voulez-vous dire quand vous affirmez que la communauté flamande est devenue une nation au sein de la Belgique ?

Je parle du réflexe national de défendre son homogénéité et les frontières de son territoire. Homogénéité, en expulsant la section française de l'université de Louvain. Frontières, en refusant aux gens de Furon, communauté majoritairement francophone de 4 000 habitants aux frontières des deux régions, de joindre la Wallonie parce que l'accord politique les avait situés en Flandre.

Un Flamand dirait que vos propos ne sont pas surprenants dans la bouche d'un Bruxellois francophone.

Il relèverait aussi sans doute mon « belgicisme », c'est-à-dire mon habitude de dire qu'il y avait autrefois un puissant sentiment national en Belgique, une forte nation belge. Aux yeux de certains, c'est un délit de belgicisme.

Êtes-vous triste devant l'évolution de votre pays ?

Attristé non, mais inquiet, parce que la tendance chez certains est de vouloir remplacer le fédéralisme, défini dans la nouvelle constitution de 1993, par un confédéralisme, dont les éléments essentiels seraient deux États, la Flandre et la Wallonie, qui s'entendraient sur les conditions de leur vie commune. Ce qui fait peur, c'est qu'il s'agisse d'un prélude à la séparation, à la formation de deux pays.

Que deviendrait alors Bruxelles ?

les nombreux fonctionnaires étrangers et les importants blocs d'immigrants (turcs, marocains...).

On parlait naguère de l'industrielle Wallonie et de la pauvre Flandre. On a l'impression que c'est l'inverse maintenant !

L'inverse serait un peu forcer les choses, mais il est évident qu'il y a eu un gros développement économique, particulièrement dans les PME, autour du port d'Anvers, un pôle économique formidable, tandis que la Wallonie devait entreprendre une importante reconversion industrielle, à la suite de la fermeture des mines et de la décadence des grosses industries comme la sidérurgie.

Y a-t-il en Wallonie une métropole comparable à Anvers ?

Anvers est leur métropole, mais les Flamands ont choisi Bruxelles comme capitale de la Flandre et y ont installé leur parlement régional dans un magnifique édifice tout neuf. Pourquoi Bruxelles ? Parce c'était historiquement une ville flamande et qu'on veut y manifester sa force. Ce qui rend le problème de Bruxelles encore plus insoluble. La Wallonie, qui ne possède aucune métropole comparable à Anvers, a établi sa capitale et son parlement régional à Namur.

C'est la deuxième année de suite que vous visitez le Québec. Y voyez-vous des ressemblances ou des différences avec ce qui se passe chez vous ?

Mon impression générale c'est que, sur le plan des relations humaines, le problème des langues est beaucoup moins aigu au Québec qu'en Belgique. A Montréal, on parle tout naturellement français ou anglais, tandis qu'en Belgique, si dans un train, en territoire flamand, un voyageur flamand entend une communication en français, ça peut provoquer un incident. Il m'apparaît y avoir au Québec plus de conciliation pratique sur le plan de l'usage des langues. En Belgique, on s'indigne facilement, tandis qu'ici ça me paraît plus « easy going ».

Vous étiez à Montréal pour participer à un colloque de l'IREP sur les «mythes fondateurs nationaux». Sur quels mythes a-t-on établi la nation belge ?

J'en mentionnerai deux, l'un ancien et l'autre moderne, tous deux ayant jailli d'une projection du présent dans le passé. Durant tout le XIX^e siècle, on a célébré le « caractère propre et indélébile » du peuple belge. La mémoire longue a alors ressorti la citation de César dans la *Guerre des Gaules* : « De tous les peuples de la Gaule, les Belges sont les plus braves ». Et l'hymne national de Belgique a consacré le thème de la libération nationale : « Après des siècles d'esclavage, le Belge sortant du tombeau a retrouvé son courage... » Or, il n'y a jamais eu d'esclavage ni de domination étrangère dont serait sortie la Belgique. Le nouveau mythe, qui repose sur une vision populaire, fait remonter la Belgique à l'union des peuples wallon et flamand, alors que l'histoire nous apprend qu'ils sont des sous-produits de la Belgique. Comme le premier mythe, il s'agit d'une vision étrangère à l'histoire.

PHOTO ARMAND TROTIER, La Presse

Politique

L'EXPRESS POLITIQUE



Elections serrées à l'Île-du-Prince-Édouard

Les observateurs de la scène politique croient que les élections qui ont lieu à l'Île-du-Prince-Édouard lundi pourraient ouvrir la première brèche dans le « mur » libéral qui enveloppe les provinces maritimes. Tous conviennent que les résultats du vote seront serrés — même les libéraux au pouvoir reconnaissent en privé qu'ils ont peu de chances de revenir au pouvoir avec une de ces écrasantes majorités qui est devenue la marque de commerce des gouvernements libéraux dans cette région du pays. « Il y a visiblement une profonde colère et du ressentiment contre le parti au pouvoir », disait le commentateur politique Jack McAndrew, qui a travaillé comme consultant en médias tant pour les libéraux que les conservateurs de l'Île-du-Prince-Édouard. Les libéraux sont au pouvoir dans l'île depuis que Joe Ghiz, qui est décédé samedi dernier, a défait les conservateurs en 1986. Dans les trois autres provinces, les libéraux sont au pouvoir depuis environ le même laps de temps, et ils surveilleront de près le dépouillement du scrutin de lundi.

Des droits à payer sur Internet?

Le CRTC envisage d'éventuels moyens — dont des droits à payer — pour régir le contenu canadien sur Internet. Mais beaucoup d'usagers du grand réseau informatique n'y voient qu'une tentative futile. Dans une entrevue à l'émission « Ottawa: Inside Out », à l'heure d'aujourd'hui à la chaîne câblée NewsWorld, de la télévision anglaise de Radio-Canada, la présidente du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, Françoise Bertrand, affirme: « Avec ces nouveaux modes de communication, il est très important qu'il y ait du contenu canadien et des producteurs canadiens. Je vais me pencher là-dessus avec le personnel du CRTC ainsi qu'avec les commerçants et consommateurs, afin de voir clair quant à de possibles manières d'aborder ces questions. » A cela, l'avocate Margot Langford, qui travaille pour Istar, un fournisseur d'accès Internet, a répliqué: « Il y a déjà des tonnes de contenu canadien (sur Internet), il n'y a pas de limite à ce qui peut être créé et à ce qui est effectivement créé. »

Appel à l'aide de Tobin

Le premier ministre terre-neuvien Brian Tobin demande à ses concitoyens de l'ensemble du pays d'aider sa province à obtenir une plus grande part des bénéfices du contrat signé avec le Québec pour l'électricité provenant des chutes Churchill. Poursuivant sa croisade en faveur de la réouverture du contrat, M. Tobin a réitéré hier, devant la Chambre de commerce de Vancouver, le message qu'il avait livré au club Rotary à Montréal le mois dernier et qu'il compte répéter devant l'Empire Club, à Toronto, mardi prochain: le contrat de 1969 est injuste et constitue une aubaine exagérée pour Hydro-Québec.

Quatre millions de plus pour les sinistrés

Le gouvernement du Québec a adopté un nouveau décret par lequel il consacre une enveloppe d'environ quatre millions de dollars pour accorder une aide financière supplémentaire aux propriétaires de résidences sinistrées lors des inondations de juillet dernier au Saguenay, et dont l'évaluation municipale est inférieure à la valeur marchande. La solution retenue par le gouvernement, a expliqué hier le ministre chargé de la reconstruction, Jacques Brassard, a été mûrement analysée et constitue, selon lui, celle qui est la plus juste et équitable pour le plus de gens possible. Le propriétaire d'une résidence principale détruite par les inondations, dont l'évaluation municipale est inférieure à 55 000 \$, soit la valeur d'une résidence moyenne déterminée par la Société d'habitation du Québec, recevra une aide supplémentaire égale à la moitié de la différence entre ce 55 000 \$ et l'évaluation de sa maison.

Les fonctionnaires prêts à écouter Québec sur l'utilisation de la caisse de retraite

KATIA GAGNON
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Les syndicats de fonctionnaires ne ferment pas totalement la porte à la proposition gouvernementale d'utiliser les surplus des deux prochaines années de l'imposante caisse de retraite des employés de l'État pour financer une réduction de la semaine de travail.

Les deux représentants du Syndicat de la fonction publique du Québec et du Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec, après avoir rencontré le ministre Jacques Léonard hier, ne se montraient plus aussi catégoriques que pouvaient l'être la veille leurs collègues de la Fédération des affaires sociales, par exemple.

« On va écouter le gouvernement. Il va nous donner des précisions techniques sur sa proposition. On n'est pas capables de faire du chemin avec la seule proposi-

tion gouvernementale, mais si on élargit le terrain de jeu, on peut regarder d'autres pistes. La proposition gouvernementale n'est pas précise », explique Robert Caron, président du SPGQ.

Mais visiblement, les deux présidents ne veulent surtout pas donner l'impression qu'ils avalisent la proposition gouvernementale, servie sur fond de « menace voilée » par Jacques Léonard, qui fait allusion « aux milliers d'emplois » qui pourraient être perdus.

« L'hypothèse du régime de re-

traite n'est pas acceptable », lance Serge Roy, président du SFPQ, ajoutant toutefois d'un même souffle que les syndicats « ne jetteront pas au panier » les précisions que le gouvernement doit leur faire parvenir dans les prochains jours.

En effet, plusieurs questions subsistent toujours après le dépôt, il y a trois jours, de la proposition gouvernementale. Pour les deux prochaines années, Québec veut réduire la semaine de travail des fonctionnaires, mais ceux-ci obtiendraient tout de même une paie nette équivalente, puisque le gouvernement baisserait leur niveau de cotisation au régime de retraite, grugeant sur des surplus anticipés.

Les actuaires avaient en effet prévu un niveau d'inflation de 3 % en fixant le niveau des cotisations au régime de retraite. Or, le taux prévu est plus bas, se situant autour de 2 % pour l'an prochain. Un

surplus est donc à prévoir, constate Jacques Léonard.

Mais que ce passerait-il après ces deux années? Bonne question, répond Serge Roy. « La proposition gouvernementale est à très court terme. Dans deux ans, qu'est-ce qui arrive? On remonte à 35 heures? On baisse le niveau de revenu de nos membres? En 1998, qui sera aux commandes du gouvernement? Des engagements fermés, on en a déjà eu dans le passé qui ont été remis en question. »

« Nos gens vont se parler sur le plan technique. Il y a beaucoup de questions auxquelles nous devons répondre: il va y avoir de l'échange d'information dans les prochains jours », réplique le ministre Léonard, qui semble croire, pour sa part, que les négociations sont bien amorcées.



La présidente de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec, Jennie Skene, affirme que les membres de son syndicat n'en peuvent plus de voir les soins de santé se détériorer.

La colère des infirmières

Une réaction aux corridors remplis de lits...

PAUL ROY

Jennie Skene ne décolère pas depuis mercredi.

La présidente de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIQ) est sous le choc depuis que le gouvernement a annoncé comment il entendait s'y prendre pour réduire de 1,4 milliard ses coûts de main-d'œuvre en 1997.

« Il nous annonce qu'il va réduire salaires et effectifs et il nous dit: "Prenez les surplus de votre caisse de retraite et payez-vous la traite." Et ça, après tout ce qu'on endure depuis des années! »

L'infirmière de 46 ans, dont le nom d'origine écossaise est trompeur — elle est née à Lac-Édouard, entre La Tuque et le Lac-Saint-Jean, et elle ne parle pas un mot d'anglais —, affirme en entrevue que les infirmières n'en peuvent plus de voir les soins de santé se détériorer au Québec.

D'où leur réaction de jeudi. Réunies en conseil fédéral dans un hôtel de Laval, 500 déléguées de la FIQ ont prestement rejeté la proposition-ultimatum de Québec. Puis une main s'est levée dans la salle: « Faisons quelque chose tout de suite, sortons bloquer l'autoroute! »

Le temps de se faire livrer 500 pancartes vierges de Montréal, d'y inscrire des messages, de louer une demi-douzaine de fourgonnettes et de réquisitionner une quarantaine d'autos, les infirmières étaient prêtes.

Le cortège a emprunté l'autoroute 15, direction sud, et a immobilisé le trafic devant l'hôtel où avait lieu la réunion. C'est à ce moment-

là que les manifestantes se sont amoncées. Une demi-heure plus tard, le message était passé.

Jennie Skene, quand elle n'est pas présidente de sa fédération, est infirmière à l'urgence de l'hôpital de l'Enfant-Jésus, dans la basse-ville de Québec. À l'urgence, reconnaît-elle, une infirmière a intérêt à savoir se retourner vite de bord...

La réaction spontanée des infirmières en a surpris plus d'un. Jennie Skene n'est pas du nombre.

« Nous sommes au bout du rouleau, explique-t-elle. Nous sommes fatiguées des corridors remplis de lits, des patients qui n'ont plus aucune intimité, de la détérioration constante des soins et de notre charge qui ne cesse d'augmenter. »

Elle explique que jusque vers le début des années 80, sur un groupe donné de patients, tous ne requerraient pas la même quantité de soins, certains ayant été opérés depuis trois, quatre ou cinq jours. « Mais aujourd'hui, tout le monde vient d'être opéré parce qu'on les met à la porte après deux jours! »

Les infirmières — la FIQ compte 45 000 membres — ne céderont pas parce qu'elles en ont assez, affirme-t-elle. « On n'a jamais refusé de discuter avec le gouvernement, mais on n'acceptera pas de se faire hara-kiri comme il nous le propose. Qu'il retourne faire ses devoirs! »

— Et s'il procède par voie d'une loi spéciale?

— Il en subira les conséquences. Ça se règle souvent en élections ces choses-là. Et avec la population. Parce que quiconque a dû aller à l'hôpital, ces dernières années, sait de quoi on parle.

Bloquistes et réformistes réclament un débat d'urgence sur Canadien

JULES RICHER
de la Presse Canadienne, OTTAWA

Les bloquistes comme les réformistes réclament un débat d'urgence aux Communes sur les difficultés qu'éprouve Canadien International.

« Les faits ont l'air de confirmer ce qu'on a toujours dit: il n'y a pas de viabilité possible pour deux transporteurs internationaux au Canada », a affirmé hier le député Paul Crête, critique bloquiste en matière de transport, à la suite de l'annonce de la démission du conseil d'administration de la compagnie aérienne.

Depuis plusieurs mois, le Bloc réclame qu'Air Canada, qui est basé au Québec et en Ontario, aurait été désavantagé par le gouvernement fédéral au profit de Canadien dans l'attribution de liaisons aériennes lucratives, notamment sur Hong Kong.

Selon M. Crête, les événements prouvent maintenant que la compagnie « la plus solide financièrement est sûrement Air Canada ». Un débat d'urgence permettrait, croit-il, de clarifier les intentions d'Ottawa dans ce dossier. « Il ne s'agit pas de faire mourir Canadien. Il s'agit de faire une restructuration en sauvant le plus d'emplois possible », explique-t-il.

Quant à eux, les réformistes ne sont pas d'accord pour dire que Canadien, dont est basé à Calgary, devrait cesser d'assurer des liaisons

internationales en se concentrant seulement sur le marché intérieur.

Ils estiment plutôt que les difficultés du transporteur sont attribuables à une concurrence injuste de la part des compagnies américaines. « Nous avons ouvert les frontières (aux Américains) sans nous assurer que les règles du jeu étaient équitables pour les transporteurs canadiens », a affirmé le député Jim Gouk, critique du parti en matière de transports. A son avis, les compagnies américaines sont avantagées en raison de coûts d'exploitation moins élevés.

Fidèle au credo de son parti, M. Gouk soutient que le gouvernement doit refuser d'intervenir financièrement pour maintenir Canadien à flot. De toute façon, remarque-t-il, la compagnie n'en veut pas.

Jusqu'à maintenant, le ministre fédéral des Transport, David Anderson, a refusé de prendre position dans le dossier. Il n'a pas voulu dire si Ottawa avait l'intention de s'impliquer financièrement, affirmant qu'aucune demande de la part de Canadien ne lui a été faite en ce sens. Avant d'intervenir, a-t-il précisé la semaine dernière, le gouvernement attend que la compagnie présente un plan de restructuration en bonne et due forme.

Après une pause d'une semaine, la Chambre des communes reprend ses travaux lundi.

Travail au noir: le Big Brother rôde...

NORMAN DELISLE
de la Presse Canadienne, QUÉBEC

En utilisant les différents fichiers des autres ministères du gouvernement pour lutter contre le travail au noir, le fisc met en danger la vie privée des citoyens, estime la Commission d'accès à l'information.

« Le spectre du Big Brother est toujours à l'horizon », affirme la Commission dans un avis qu'elle vient de rendre public. L'avis a été déposé à l'Assemblée nationale.

Le ministère du Revenu a obtenu la permission d'utiliser les fichiers du gouvernement pour combattre le travail au noir, lequel prive l'État de revenus annuels évalués à un milliard de dollars.

Ce ministère se propose d'aller fouiller dans une soixantaine de fichiers détenus par d'autres ministères ou des organismes du gouvernement: par exemple les fichiers de la Société de l'assurance automobile, les fichiers de consommation d'électricité ou les rôles de l'évaluation municipale.

Avant de fouiller dans les fichiers, le ministère du Revenu avait l'obligation de consulter la Commission d'accès à l'information, dont le mandat est de protéger la vie privée des citoyens. C'est l'avis de cette commission qui a été rendu public et qui est très sévère pour le ministère du Revenu.

« La communication de renseignements personnels au ministère du Revenu peut aboutir dans certains cas à une intrusion dans la

vie privée. Les renseignements seront utilisés à d'autres fins que celles pour lesquelles ils ont été recueillis », affirme le document de la Commission.

On note que des négociations sont toujours en cours entre le ministère du Revenu et les autres instances du gouvernement. Le Revenu cherche à obtenir les renseignements qu'il estime nécessaires à l'application des lois fiscales.

« Le ministère du Revenu est incapable de donner la liste des renseignements personnels qui seront demandés à chacun des ministères. » Des que cette liste des renseignements aura été établie, la Commission d'accès à l'information annonce qu'elle vérifiera la nécessité pour le Revenu de recevoir ces renseignements.

De plus, la Commission avertit le ministère du Revenu qu'il ne pourra pas détenir ces renseignements durant une longue période.

En effet, l'opération de lutte contre le travail au noir résulte d'un plan qui n'a pas un caractère permanent. En conséquence, la Commission d'accès à l'information entend « évaluer le délai de conservation des données et s'assurer de la destruction des renseignements dès qu'ils ne seront plus requis ».

La Commission affirme « craindre que l'opération (du ministère du Revenu) n'ait un caractère permanent », même si les autorités du ministère prétendent que le mandat sur lequel le plan se base n'a une durée que d'une année.

Monde



Parmi les dizaines de milliers de réfugiés hutus qui ont quitté le camp de Mugunga pour retourner au Rwanda, plusieurs meurent en cours de route : cette femme, que pleure son mari, est du nombre.



AFP Infographie - Patrice Dero

Le Canada s'engage avec assurance

Le ministre Young estime à 100 millions le coût de la mission zairoise

d'après AFP
OTTAWA

Les forces armées canadiennes se sont engagées dans la mise en place de la force internationale à but humanitaire dans la région des Grands Lacs avec une assurance qui vise à faire oublier le souvenir de précédentes missions contestées et à redorer leur image dans le pays.

Avant même que le Conseil de sécurité des Nations unies n'autorise hier formellement la mise en place de cette force, une équipe de reconnaissance de 32 personnes est déjà partie jeudi pour la région, pour commencer à mettre en place à Goma (est du Zaïre) le quartier général du commandant de la mission, le général canadien Maurice Baril.

Un autre contingent de 100 soldats canadiens doit prendre l'avion aujourd'hui pour la région des Grands Lacs.

De plus trois avions cargo C-130 des Forces armées canadiennes doivent partir aujourd'hui de la base de Trenton (Ontario) pour Kigali (Rwanda), a-t-on appris hier de source militaire. Ces appareils « transporteront uniquement de l'équipement logistique », a déclaré un porte-parole du ministère canadien de la Défense, le capitaine Jocelyn Laroche.

Cent vingt militaires canadiens doivent partir de Trenton

pour Kigali demain matin à bord d'un appareil militaire Airbus 150, a-t-il ajouté.

Un autre groupe de quelque 340 soldats, membres de l'équipe d'assistance spéciale, est en alerte à la base de Calgary (Alberta), prêt à partir dans les 24 heures suivant le feu vert d'Ottawa, a indiqué le porte-parole.

Selon le ministre canadien de la Défense, Doug Young, qui effectue cette semaine une tournée des bases militaires au Québec et en Nouvelle-Écosse, les soldats canadiens qu'il rencontre manifestent un réel enthousiasme à l'idée de participer à cette mission. « Les gens me demandent s'il y a moyen qu'ils y aillent », a souligné jeudi M. Young.

Le coût de l'envoi de cette force, dont le contingent canadien devrait compter 1500 hommes, — essentiellement francophones — sur un total pouvant atteindre plus de 10 000 hommes, a été estimé à quelque 100 millions de dollars canadiens par M. Young, mais aucun responsable politique n'a émis le moindre doute sur le bien-fondé de cette dépense dans une période de restrictions budgétaires.

Le ministre de la Défense a d'ailleurs affirmé d'entrée qu'il trouverait la somme dans son budget tandis que le ministre des Finances, Paul Martin, assurait que les objectifs de réduction du déficit n'en seraient pas modifiés.

Certains observateurs estimaient cependant à Ottawa que cette mission s'engageait sous des auspices incertains. Un analyste militaire, Brian MacDonald, colonel à la retraite qui a participé à plusieurs missions de maintien de la paix, a émis la crainte que celle-ci « ne tourne au cauchemar », du

fait notamment des infrastructures très limitées existant dans la région. « Cela va être une organisation du diable pour amener les gars là-bas et leur équipement », a affirmé par sa part le général à la retraite Lewis Mackenzie, qui fut le premier commandant de la force des Nations unies à Sarajevo.

Par ailleurs, le souvenir reste vivace de missions antérieures où les soldats canadiens avaient très largement failli à leur tâche. Une enquête est en cours depuis plus d'un an sur l'attitude de soldats canadiens en Somalie en 1993, qui s'étaient rendus responsables du meurtre d'un jeune Somalien et de la torture de plusieurs autres.

L'année suivante, les casques bleus canadiens n'avaient pas réussi à empêcher un massacre au cours duquel plusieurs casques bleus belges avaient trouvé la mort. Evoquant ces faits, l'Érythrée a déjà fait savoir qu'elle ne participerait pas à la force humanitaire conduite par le Canada. M. Smith s'est étonné de cette position, affirmant que c'était le premier pays « qui n'ait pas poussé le Canada à prendre la direction des événements ».

Cependant, le fait que la mission soit seulement sanctionnée par les Nations unies, mais n'en émane pas, est considéré généralement au Canada comme un point positif. L'échec de la mission canadienne au Rwanda est en effet largement imputé aux faibles effectifs qui avaient été alors mis à la disposition du général canadien Roméo Dallaire.

Le Canada a actuellement 1000 soldats chargés du maintien de la paix en Bosnie et 700 en Haïti.

Tutsis burundais et Hutus du Zaïre s'affrontent à la frontière tanzanienne

d'après AFP
BUJUMBURA

Les troupes de l'armée burundaise, dominée par la minorité tutsie, sont engagées depuis deux jours dans de violents combats près de la frontière avec la Tanzanie contre une colonne de miliciens hutus venant de l'est du Zaïre, ont indiqué hier des sources sûres.

Ces combats ont poussé quelque 9000 villageois hutus à fuir, traversant la frontière du Burundi vers la Tanzanie, rejoignant ainsi quelque 20 000 autres réfugiés ayant gagné ce pays au cours des deux dernières semaines, ont ajouté ces sources.

À Nairobi, le porte-parole du Haut commissariat aux réfugiés des Nations unies (HCR), Peter Kessler, avait indiqué hier que dix mille Burundais ont passé jeudi la frontière tanzanienne, fuyant des combats dans le sud-est du Burundi. Selon lui, ces ré-

fugiés sont arrivés dans les villes tanzaniennes de Kibondo et Kisulu.

Selon le HCR, 8100 réfugiés avaient déjà fui cette région burundaise en octobre dernier et 21 000 depuis le 1er novembre. La Tanzanie abrite quelque 850 000 réfugiés hutus rwandais et burundais, selon les estimations des organisations humanitaires.

Le Burundi traverse pour la quatrième année consécutive une guerre civile qui a déjà fait plus de 150 000 morts, des civils pour la plupart d'entre eux, selon Amnesty internationale.

Les événements récents qui se déroulent dans l'est du Zaïre ont une incidence directe sur la situation au Burundi et modifient les lignes d'affrontements habituels. L'armée burundaise faisait face jusqu'à présent et principalement à des attaques venant de la province de Cibitoke, frontalière du Zaïre et située au nord-ouest de la capitale, Bujumbura.

L'Occident a créé des monstres en appuyant des dictateurs africains

Le prix Nobel de littérature, le Nigérian Wole Soyinka

d'après AFP
BONN

L'écrivain nigérian Wole Soyinka a accusé hier les pays occidentaux d'avoir participé « à un culte de Frankenstein » et « créé des monstres » en soutenant des dictateurs africains tels que le président zairois Mobutu.

Dans un entretien accordé au quotidien *Frankfurter Allgemeine Zeitung* paru hier, il juge « humiliant » l'envoi de troupes étrangères à l'Afrique dans l'est du Zaïre déchiré par la guerre. « Les États africains doivent se stabiliser eux-mêmes. Ce sont eux, et non l'Union européenne, qui devraient gérer de telles crises », estime-t-il, regrettant que son pays ne soit pas une démocratie capable de négocier avec les Occidentaux en se proposant de conduire une force d'inter-

Interrogé sur les raisons de la persistance de crises sanglantes en Afrique, le prix Nobel de littérature répond : « Regardez les dictateurs africains, Siad Barre (ex-président somalien), Mobutu et Idi Amin (ex-président ougandais). Comment ont-ils pu survivre si longtemps ? (...) Ils ont été soutenus à des époques diverses par les États-Unis, l'Allemagne, la France et Israël. Bon nombre de ces États ont agi contre la volonté de peuples africains. Ils ont aidé à créer un culte de Frankenstein, ils ont créé des monstres », affirme-t-il.

« Aujourd'hui par exemple, la Grande-Bretagne soutient encore le dictateur nigérian le général Sani Abacha contre la volonté du peuple nigérian », selon lui.

Il réclame à nouveau des sanctions politiques et économiques contre Lagos.

Grâce à

Trait d'union

Vous trouverez l'amour, l'amitié, un compagnon ou une compagne...

Pour l'indicatif 514, composez le (514) 976-7111.
Pour les autres indicatifs régionaux, composez le 1-900-451-7111.

- Trait d'union de La Presse vous donne accès à des centaines de messages.
- Le service est offert 24 heures sur 24.
- Vous devez être âgé(e) de 18 ans et plus.

Pour laisser un message dans une autre boîte vocale ou pour écouter vos messages dans la vôtre, des frais de 1,98 \$ la minute seront portés à votre compte de téléphone pour les appels de l'indicatif 514 et de 2,99 \$ la minute pour les autres indicatifs régionaux.

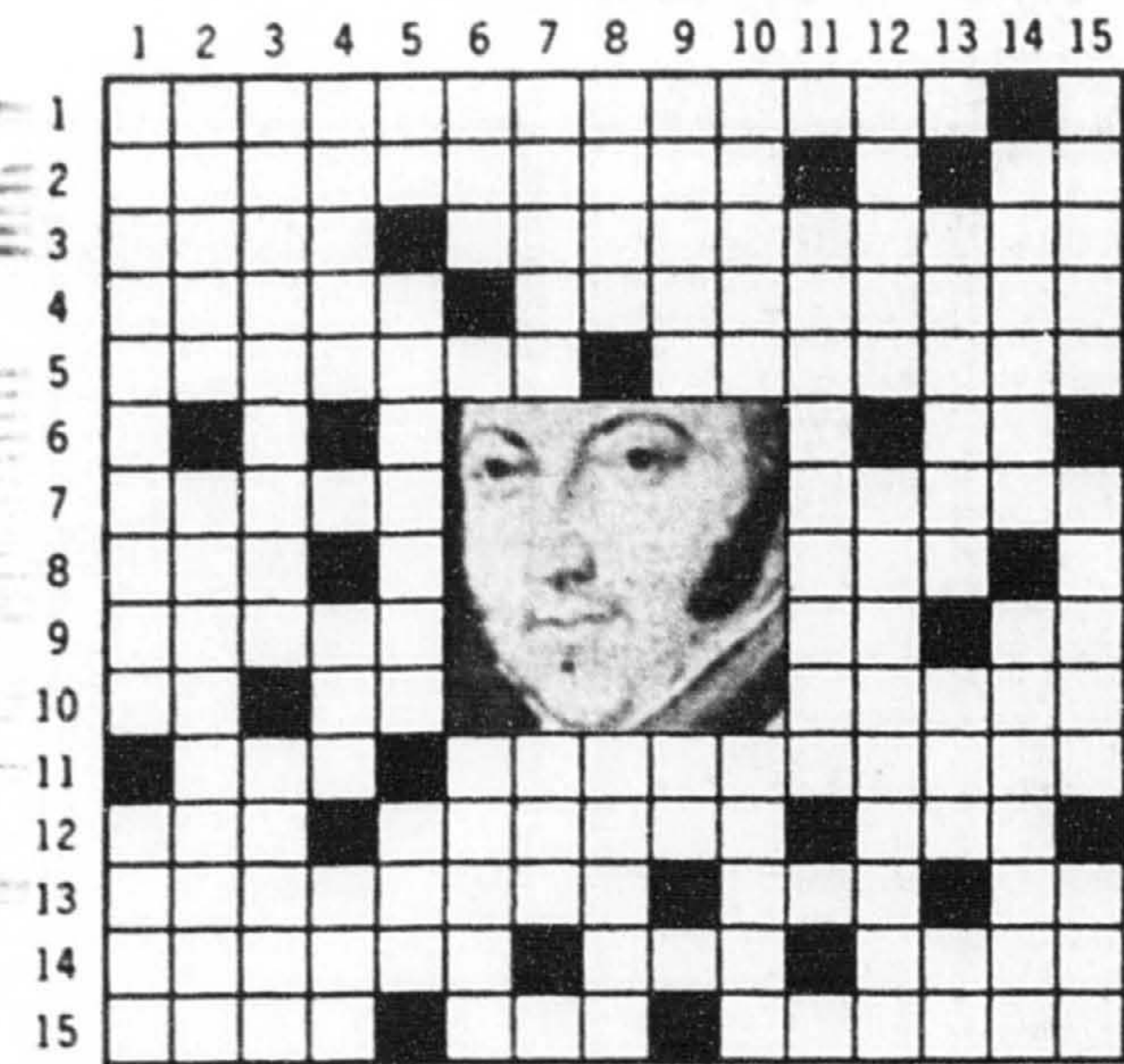
Pour plus de renseignements ou pour enregistrer votre annonce qui sera publiée gratuitement dans la rubrique TRAIT D'UNION de La Presse, composez le (514) 761-7111.

ANNONCE GRATUITE
TOUS LES JEUDIS ET SAMEDIS DANS

La Presse

LA GRILLE DES MORDUS

de Michel Hannequart



809

N.B. Les définitions en italique se rapportent à la personnalité que vous reconnaîtrez dans la grille.

HORIZONTALLEMENT

- 1 Une de ses oeuvres.
2 Chante - Article.
3 Extraits - Elles comptent beaucoup.
4 Où il y a de la place - Très étonnés.
5 Elles sont nombreuses à l'école - Elle ne changera pas.
6 On lui doit des trésors.
7 Ille - Certaines sont noires, heureusement!
8 Déesse - Poème.
9 Prénom - Onomatopée - Participe passé.
10 Affirmation - Étonnent parfois - Nos sous.
11 Genre musical - On lui a donné des coups de fouets.
12 En Serbie - Sur la Kansas River - Armés.
13 Tout le monde saute dessus, en général - Ne comprend pas tout - Personnel.
14 Clameur d'ensemble - Possessif - Qui est là depuis le début.
15 Comté anglais - Poisson - Rend la vie moins monotone.

- 5 Symbole chimique - Ils ne doivent pas dire ce qu'ils font - Port nippon.
6 Rouge et blanc - Odeur.
7 Nos enfants n'y vont pas - Dans l'île de Mindanao.
8 Mérite d'être accompagné - Près de Chambéry.
9 Un peu moins grand - Volontiers.
10 Va en mortaise - Gastéropode.
11 Port de l'Inde.
12 Reçoit l'Indre - Dur et brillant.
13 Épaisse - Noire et blanche - Lettre.
14 On la comprendrait de perdre patience! - Son nom.
15 Langue - Elle est attendue - Article.

SOLUTION SAMEDI PROCHAIN



SOLUTION DE SAMEDI DERNIER

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS

Sam Levy & Associés inc. Syndic de faillite "En Faillite"
CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE TERREBONNE
VENTE PAR SOUMISSION
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: 2166-3026 QUÉBEC INC. (CLUB DE BILLARD MICKY'S ENR.)
LOT NO. 1 ÉQUIPEMENTS DE BUREAU (SUJET À LIEN)
LOT NO. 2 ÉQUIPEMENTS DE BAR (SUJET LIEN)
LOT NO. 3 ÉQUIPEMENTS DE BILLARD (SUJET À LIEN)
LOT NO. 4 DROITS DU SYNDIC SUR LES ACTIFS INTANGIBLES

la commission scolaire du SAULT-SAINT-LOUIS APPEL D'OFFRES
La commission scolaire du Sault-Saint-Louis recevra, jusqu'à 16 h, le lundi 2 décembre 1996, au 8700, boulevard Champlain, LaSalle (Québec), des offres sous enveloppes scellées pour:
96-21: FOURNITURE D'ÉQUIPEMENT DE SOUDAGE
Chaque soumissionnaire doit remettre son offre sur le «bordereau de soumission» préparé à cette fin par la commission scolaire, auquel il joindra un bon de garantie ou un chèque visé au montant de dix pour-cent (10%) du montant total de la soumission, fait à l'ordre de la commission scolaire du Sault-Saint-Louis et tiré sur une banque ou caisse populaire Desjardins.

RÉSEAU SANTÉ RICHELIEU-YAMASKA
Centre hospitalier de soins généraux et spécialisés, d'hébergement et de longue durée.
RÉSEAU SANTÉ RICHELIEU-YAMASKA, propriétaire, demande des soumissions pour le projet «SÉCURITÉ VÉTUSTÉ, LOT NO 2, au Pavillon Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe».
Les documents contractuels pourront être obtenus de:
Allaire, Bergeron, Courchesne, Henderson, Architectes
1511, Saint-Antoine, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 3L5
Téléphone: (514) 778-1151 Télécopieur: (514) 778-1594
Contre un chèque visé, non remboursable, au montant de 50 \$ émis à l'ordre du propriétaire.

KEM HÔPITAL CHARLES LEMOYNE
APPEL D'OFFRES
PROJET: Hôpital Charles LeMoigne Greenfield Park 05-0030-9801
L'Hôpital Charles LeMoigne, propriétaire, demande des soumissions pour la fourniture et l'installation d'un système de climatisation, des conduits d'air et accessoires pour la ventilation du 2^e nord et du 6^e nord à l'Hôpital Charles LeMoigne.

CASIOLOC inc.
APPEL DE SOUMISSIONS NO 96-811-A
SERVICE DE DÉNEIGEMENT
Clôture le: 25 novembre 1996, 14 h, heure locale
Casiloc inc. désire recevoir des offres relatives au service pour le déblaiement, l'enlèvement de la neige et l'épandage d'abrasifs sur le site du Casino de Hull.

SNC + LAVALIN INC.
2271, boul. Fernand-Lafontaine Longueuil (Québec) J4G 2R4
contre un chèque visé non remboursable de 50 \$ émis à l'ordre du propriétaire.
Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission établi au montant de soixante mille dollars (60 000 \$), valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions, soit d'un chèque visé au montant de soixante mille dollars (60 000 \$) fait à l'ordre du propriétaire.

DONNEZ À QUELQU'UN UNE DEUXIÈME CHANCE!
Discutez du don d'organes avec votre famille.
LA FONDATION CANADIENNE DU REIN

MISE AU POINT
Dans l'annonce journal «2 JOURS SEULEMENT CHEZ SEARS» parue les 13, 14 ou 15 novembre 1996 et dont les prix sont en vigueur samedi et dimanche les 16 et 17 novembre 1996, pour l'offre sur toutes les chaussures pour hommes, femmes et enfants: achetez une paire et obtenez la deuxième de valeur égale ou moindre à moitié prix, veuillez noter que cette offre s'applique seulement aux chaussures à prix ordinaires.

ENCANS
Vente publique du 13 au 20 nov.
SURPLUS DU GOUVERNEMENT
PAYEZ ET EMPORTEZ
VASTE CHOIX de bureaux, tables d'ordinateur, classeurs format légal, chaises à piston, bibliothèque, postes de travail, tables de conférence, cloisons amovibles, tablettes de métal.

VENTE
USINE DE MÉTAL
Tout doit être vendu
shear mécanique C M L 10' x 7 1/2"
break mécanique Colgar 10' x 1/4"
shear Universal Omerca 4' x 4' x 1/2"
scie à ruban Baxier, 9' lame
compresseur Lincoln 575 V, 10 hp
compresseur Webster 500 V, 5 hp
soudeuse à gaz Lincoln, 200 amps
soudeuses à arc Linde DC GC 400 A
set chalumeau à souder, 2 grinders, 2 drills, 1 étai, différents accessoires
pans à peinture pour joists 40' long x 3' H x 1' large
fan 500 volts
balance Toledo
lot convoyeurs différentes grandeurs
tables à bureau, chaises, etc.
Cadillac de Ville 1988 équipée
Volks Cabriolet 1989

Donner à LEUCAN
un geste à imiter!
Montréal: (514) 731-3696
Québec: (418) 654-2136

ENCAN PUBLIC
Nous avons reçu instructions du bureau de Gonthier, Alain et Associés Inc., syndic à la proposition de Lutherie Artistique du Noroit Inc., de vendre les biens suivants:
ÉCOLE DE LUTHERIE ARTISTIQUE DU NOROIT INC. LE MERCREDI 20 NOVEMBRE 1996 À 10 H 30 AU 228, RUE CHRISTOPHE-COLOMB EST, QUÉBEC (SITUÉE AU CENTRE-VILLE DE QUÉBEC)
EQUIPEMENT ET MACHINERIE À BOIS, OUTILAGE SPÉCIALISÉ POUR LA FABRICATION DE VIOLONS ET GUITARES D'UNE ÉCOLE DE LUTHERIE D'UNE CAPACITÉ DE 45 ÉLÈVES.

Aidez-nous à prouver que la plume peut triompher du scalpel.
Ils sont près d'un million de Québécois et de Québécoises à compter sur votre geste.
Composez le 1 800 335-6175 dès aujourd'hui.
La Société d'Arthrite, 2155, rue Guy, bureau 1120, Montréal (Québec) H3H 2R9

Un dirigeant des Rock Machine atteint de deux coups de feu
Pressé Canadienne QUÉBEC
Le suspect, qui était masqué, a fait feu à cinq reprises en direction de la victime, avant de prendre la fuite dans une voiture Grand-Prix blanche. Marcel Demers a voulu s'enfuir avec son véhicule, mais celui-ci s'est retrouvé dans le fossé.
L'homme de 39 ans a été atteint au bras et au dos. Il a été hospitalisé au Centre hospitalier de l'Enfant-Jésus. Sa vie n'est pas en danger. Des policiers de la Sûreté municipale de Québec (SMQ) surveillent sa chambre jour et nuit.
Demers, un résident de Sainte-Brigitte-de-Laval, au nord de Québec, a été accusé, par le passé, de possession d'une arme prohibée, d'avoir braqué une arme à feu, de vol, de bris de probation, de conduite avec facultés affaiblies et de trafic de stupéfiants.

Condamnation de Wang confirmée

d'après AP et AFP
PÉKIN

Une cour d'appel chinoise a rejeté hier en dix minutes l'appel interjeté par le dissident chinois Wang Dan. Condamné à onze années de prison, l'ex-dirigeant étudiant du mouvement de 1989 n'a même pas été autorisé à prendre la parole lors de l'examen du dossier.

Seul le juge a parlé, se contentant d'annoncer la décision de la Haute cour de justice populaire de Pékin, a expliqué la mère de Wang Dan lors d'un entretien téléphonique. Wang Lingyun, qui assure la défense de son fils aux côtés d'un autre avocat, a fait part de sa décision de faire à nouveau appel du jugement, comme la loi l'y autorise.

Le 30 octobre dernier, il n'avait fallu que quatre heures au tribunal pour condamner Wang Dan pour

complot visant à renverser le gouvernement. La lourdeur de sa peine avait provoqué de vives réactions dans le monde.

Tout comme alors, la presse étrangère était hier tenue à l'écart du tribunal et la police a saisi du matériel appartenant à des journalistes étrangers.

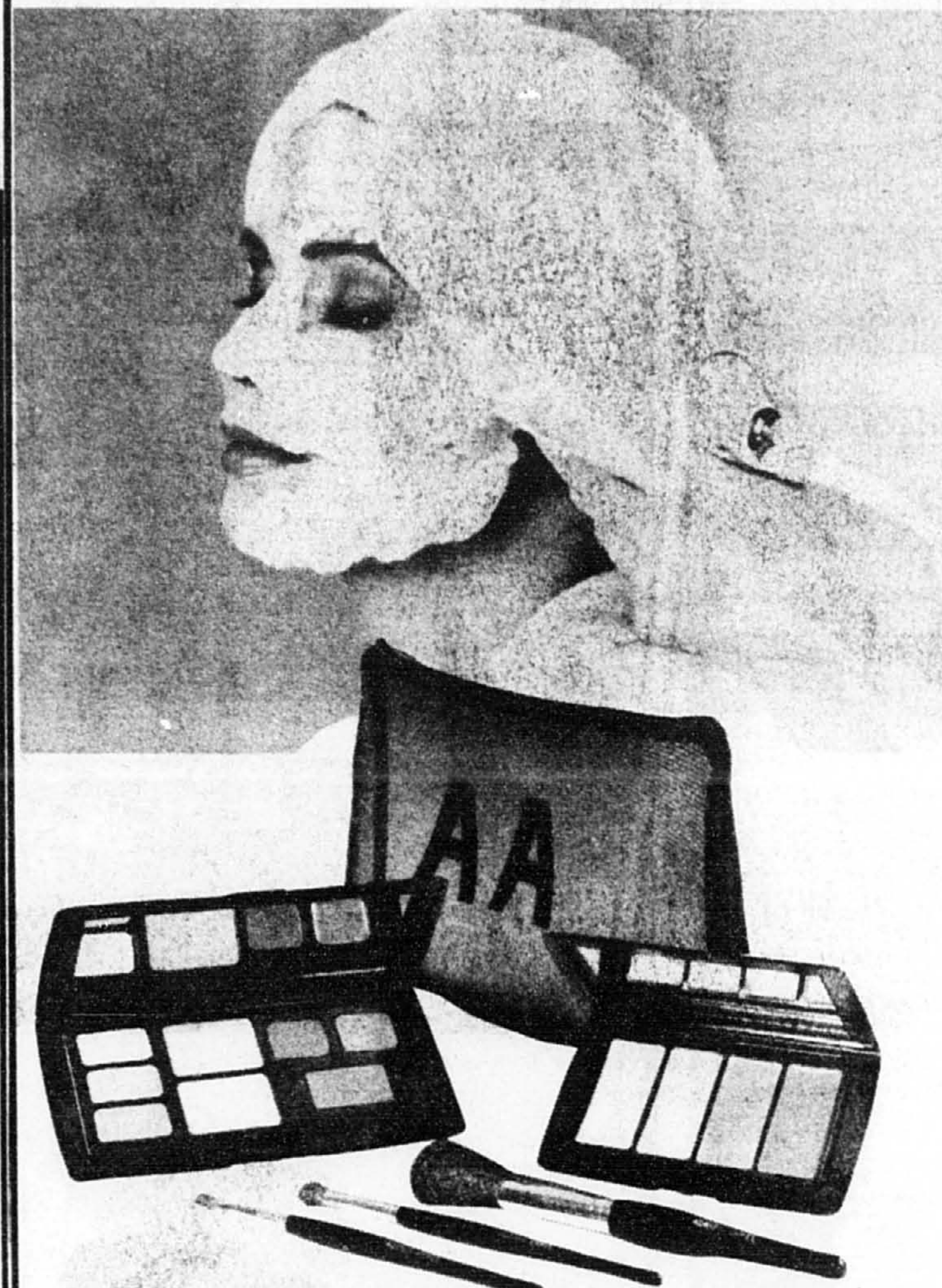
Paris a jugé, pour sa part, que la confirmation en appel par la Haute cour de Pékin de la sentence condamnant l'opposant chinois Wang Dan à 11 ans de prison constituait un «sujet de préoccupation». « Nous pensions que l'appel permettrait de réexaminer ce cas avec une plus grande hauteur de vue. Nous regrettons qu'une occasion ait été perdue », a déclaré le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Jacques Rummelhardt.

ADRIEN ARPEL®

SOINS DU VISAGE, MAQUILLAGE ET NÉCESSAIRE « DISSIMULEZ-LE »

CONTENANT 15 PRODUITS

CETTE SEMAINE, SEULEMENT 3850 \$



VOTRE SÉANCE DE SOINS DU VISAGE COMPREND :

- Nettoyage en profondeur
- Légère exfoliation des régions à ridules
- Soins désincrustants, électroaspiration et soins raffermissants de la peau
- Soins adoucissants en 3 étapes pour les mains
- Application de maquillage

LE NÉCESSAIRE

« DISSIMULEZ-LE »
VOUS RECEVREZ UNE TROUSSE NOIRE, EN FILET, REÇEANT NOS PLUS PRÉCIEUX SECRETS DE BEAUTÉ RÉPARÉS DANS DEUX GRANDS BOÎTIERS À MIROIR.

- Boîtier n° 1
Uniformisateur de pigmentation et 3 fonds de teint poudre-crème à combiner
- Boîtier n° 2
Fards à paupières - 3 rouges à lèvres - 2 fards à joues
- Jeu de 3 pinceaux

Offre d'une durée limitée. Tant qu'il y en aura.

L'offre prend fin le samedi 23 novembre

TELEPHONEZ POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS!

Rue Sainte-Catherine Ouest
281-4781
Centre Rockland
739-5521, poste 251

Promenades Saint-Bruno
653-4455, poste 2243
Galeries d'Anjou
353-3300, poste 3204

Carrefour Laval
687-1540, poste 3210
Mail Champlain
466-3220, poste 215

Désolés, nous ne pouvons donner qu'un nombre limité de rendez-vous.

Réservez votre place et votre trousse par téléphone en portant les frais à votre compte la Baie.



la Baie

Compagnie de la Baie d'Hudson

VOUS AVEZ LE MEILLEUR

loto-québec

La Mini		résultats	
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
335619	50 000\$	33561	1 000\$
35619	5 000\$	3356	100\$
5619	250\$	335	10\$
619	25\$		
19	5\$		

133 lots bonis de 500 \$ chacun (numéros non décomposables)

112A106	292A749	544A245	107B968	237B923	390B080	546B198
124A608	293A279	552A456	121B146	243B289	402B688	546B878
141A171	318A804	553A374	125B794	244B866	407B645	569B192
142A049	329A688	560A791	125B960	247B671	411B663	594B745
142A195	345A198	560A851	138B119	249B306	415B171	613B744
159A452	357A948	561A311	138B563	253B242	429B006	623B449
175A911	386A093	584A012	143B867	253B531	431B010	623B540
198A989	386A785	594A492	145B873	255B532	435B772	626B969
199A282	394A066	595A487	169B848	255B805	436B515	628B165
207A202	403A318	631A749	170B734	312B840	437B065	629B303
209A608	417A072	639A539	172B729	316B900	437B082	644B722
219A792	443A266	649A426	180B500	324B421	461B291	648B720
220A529	444A902	653A259	188B914	327B607	469B081	653B813
233A016	455A537	655A153	190B146	331B187	477B085	656B335
235A862	470A439	661A195	192B342	332B829	481B499	660B892
243A903	470A631	669A963	197B289	339B532	480B066	661B516
268A224	486A458	687A411	207B434	343B065	500B531	680B254
273A315	509A337	696A656	209B302	377B924	505B740	688B264
273A907	515A371	697A545	210B215	387B415	532B396	693B564

100 lots bonis de 200 \$ chacun (numéros non décomposables)

111A107	235A835	422A628	611A104	171B750	373B265	619B620
112A361	241A607	445A381	616A904	179B241	374B127	624B398
148A207	253A220	462A807	626A355	200B444	406B908	626B503
150A146	254A472	489A428	630A024	204B914	417B487	629B334
150A645	257A500	491A182	639A326	220B544	433B819	645B836
169A387	262A756	492A755	669A598	271B322	468B307	646B253
189A501	301A039	493A310	698A487	302B631	470B800	652B859
206A547	332A365	563A621	108B838	309B165	484B157	659B727
218A263	336A375	569A016	121B641	311B685	495B205	660B926
220A292	337A145	573A801	142B005	315B478	531B197	666B333
224A968	359A724	575A968	146B385	327B659	533B355	666B613
225A222	381A043	596A505	149B846	350B129	544B867	669B969
232A395	381A911	597A951	153B253	354B079	549B550	673B262
233A598	388A065	601A818	153B581	370B839	572B630	692B581
234A569	413A518					

100 lots bonis de 100 \$ chacun (numéros non décomposables)

116A657	271A890	439A329	585A905	170B089	379B407	490B469
119A857	273A242	448A510	586A846	208B382	381B064	494B243
120A158	280A780	457A543	587A356	226B775	398B919	510B181
128A677	289A269	465A592	625A356	232B886	399B548	526B424
131A302	296A744	473A084	663A799	236B339	408B798	532B672
164A723	304A492	474A099	668A116	252B304	409B073	546B394
174A901	307A117	492A128	679A960	255B977	409B630	566B923
175A427	353A536	505A855	683A802	288B160	413B387	588B543
186A821	370A845	508A464	119B244	302B085	414B734	602B910
187A346	380A310	526A081	126B840	338B416	420B984	609B055
197A876	383A609	528A227	130B786	343B601	433B179	623B644
223A226	393A718	538A436	134B449	357B117	437B727	671B261
230A890	406A878	562A586	141B093	368B555	461B017	686B544
242A983	421A493	573A976	154B047	377B695	467B797	694B516
243A156	431A797					

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

333 autres lots bonis le vendredi 22 novembre 1996

LES BÉBÉS DE L'ANNÉE 1996

Publiez dans *La Presse* une photo de votre petit chérubin né en 1996 et présentez ainsi, à tous nos lecteurs, cet être charmant, incomparable, unique... une soie!

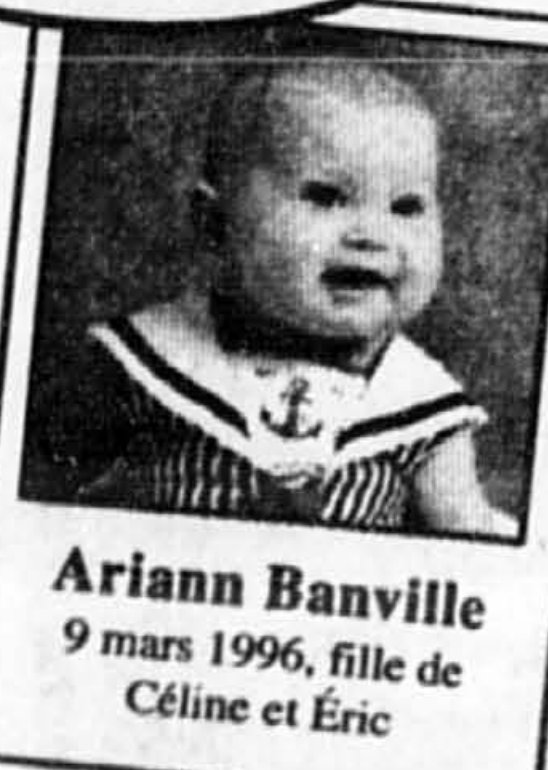
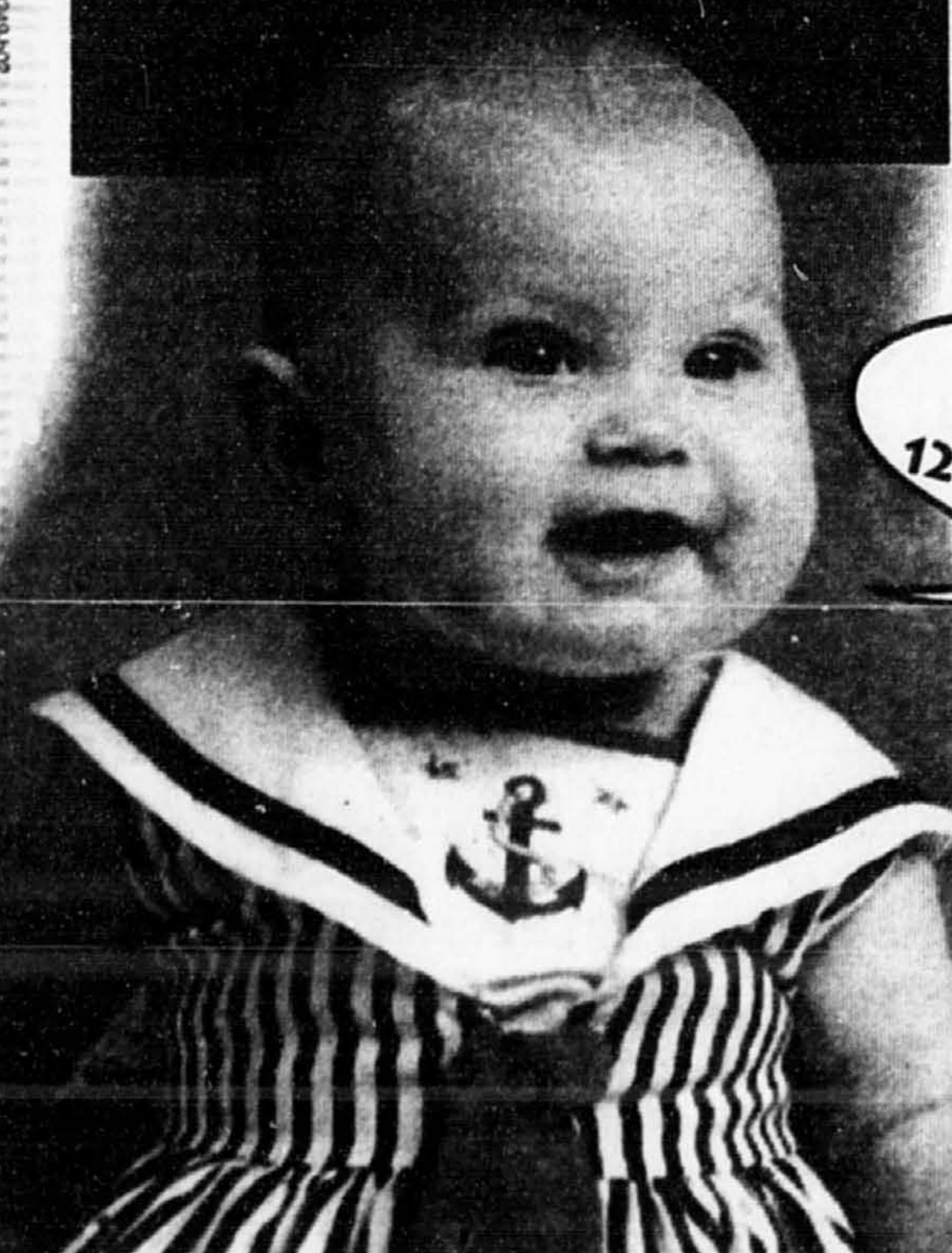
Le 31 décembre, *La Presse* publiera un cahier spécial: "LES BÉBÉS DE L'ANNÉE 1996".

Si votre enfant est né cette année, vous pourrez enfin montrer à tout le monde celui ou celle qui illumine vos matins!!! Que vous soyez parent, grand-parent, oncle, tante, ou ami, réservez votre annonce dès maintenant pour seulement 29,95 \$, taxes incluses.

En prime *La Presse* offrira aux parents de ce bébé, le livre "LA SAGE BOUFFE de 2 à 6 ans" de Louise Lambert-Lagacé, diététiste, publié par les Éditions de l'Homme, une valeur de 19,95 \$. Ce guide pratique saura guider nombre de parents afin que ce bébé soit initié à une saine alimentation.



HÂTEZ-VOUS! DATE LIMITE: 12 DÉCEMBRE 1996



Ariann Banville
9 mars 1996, fille de Céline et Éric

PRÉSENTÉS PAR *la Baie*

VOTRE BÉBÉ À LA UNE DU CAHIER

Votre bébé court la chance de faire la une du cahier "LES BÉBÉS DE L'ANNÉE 1996". En effet, nous choisirons au hasard, parmi toutes les demandes reçues, la photo d'un bébé qui servira à faire la première page, en couleurs, de ce cahier spécial. Les parents de notre vedette recevront, quant à eux, un encadrement de cette page.

Remplissez le coupon et retournez-le, avec la photo qui ne doit pas excéder 5 po sur 7 po et qui ne pourra être retournée. Date limite: le 12 décembre 1996. **LES BÉBÉS DE L'ANNÉE 1996** *La Presse*, Annonces classées C.P. 11051, succursale Centre-ville Montréal (Québec) H3C 4Y7

Nom: _____ Prénom: _____
 Adresse: _____ App.: _____
 Ville: _____ Code postal: _____
 Tél. (dom): _____ (travail): _____
 Prénom et nom du bébé: _____
 Fille Garçon Date de naissance: _____
 Prénoms et noms des parents: _____
 Ci-joint un chèque ou mandat-poste de 29,95 \$ à l'ordre de *La Presse*, Ltée.
 Je souhaite effectuer le paiement de 29,95 \$ par carte de crédit:
 Visa Master Card No de la carte de crédit: _____
 Date d'expiration: / / Signature: _____